

Dossier présenté en réunions :

- du Bureau le 17.06.2019

-du Comité Syndical le 24.06.2019



RAPPORT ANNUEL 2018

Prix & Qualité du service du SMICTOM du CHINONNAIS



rapport annuel 2018

Sommaire

- Présentation p. 03
- La Collecte p. 08
- Le Traitement p. 14
- Les Déchèteries p. 24
- Récapitulatif p. 31
- La Communication p. 34
- Les Évolutions p. 42
- Contributions p. 42
- Indicateurs financiers p. 48

rapport annuel 2018





PRÉSENTATION



rapport annuel 2018

Présentation du SMICTOM du CHINONNAIS

- **Territoire : 75 communes**

4 communautés de communes :

- ✓ **C.C. Touraine Val de Vienne** (fusion des CC Ste Maure, Bouchardais, Pays de Richelieu à l'exception des communes de Ste Catherine de Fierbois, Villeperdue Anché et Cravant les Coteaux)
- ✓ **C.C. Chinon Vienne et Loire** (extension du périmètre aux communes d'Anché et Cravant les Coteaux)
- ✓ **C.C. Touraine Vallée de l'Indre** pour le territoire de l'ex CC du Pays d'Azay le Rideau + les communes de Ste Catherine de Fierbois et Villeperdue (fusion de la CC du Val de l'Indre et de la CC du Pays d'Azay le Rideau)
- ✓ **C.C. Touraine Ouest Val de Loire** (Fusion de la CC TNO et de la CC Pays de Bourgueil) en représentation substitution des communes de Langeais, Cinq-Mars-la-Pile et Mazières de Touraine

- **Habitants desservis : 75 436**

rapport annuel 2018



Présentation du SMICTOM du CHINONNAIS *(suite)*

- 1 Bureau composé de 15 personnes :
 - 1 président, 5 vice-présidents et 9 membres
- 1 Comité Syndical composé de 77 délégués :
 - 1 délégué titulaire et 1 suppléant représentant chaque commune, à l'exception de Chinon représentée par
 - 3 délégués titulaires et 3 suppléants
- 1 Équipe permanente composée de 7 personnes :
 - 1 ingénieure technique, 1 secrétaire, 1 comptable,
 - 1 chargée de communication, 3 animatrices du tri.

rapport annuel 2018



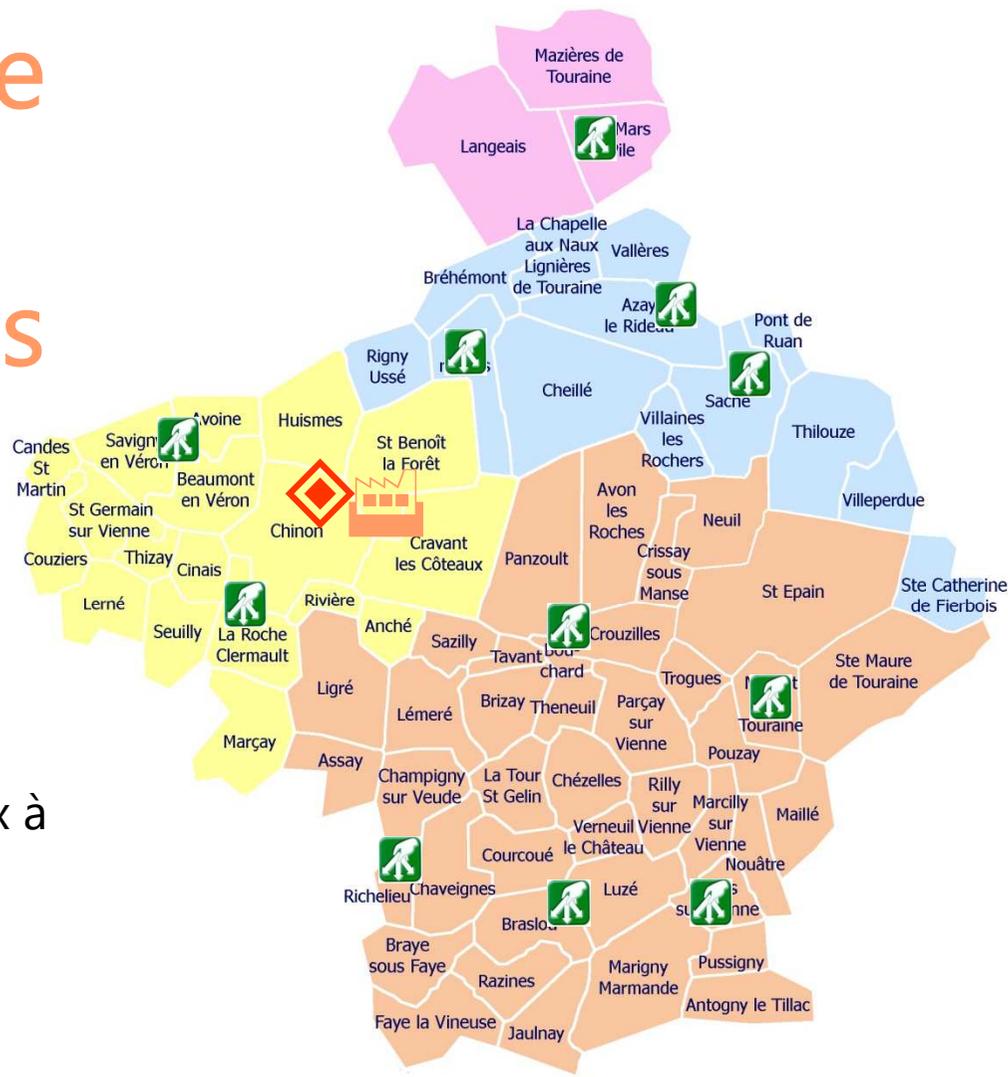
Compétences

- Collecte :
 - collecte des ordures ménagères résiduelles (OMR)
 - collecte des déchets recyclables
 - collecte des Points d'Apport Volontaire
- Traitement :
 - Centre de tri des déchets recyclables
 - Unité de Valorisation Énergétique des OMR
 - Compostage domestique
- Déchèteries :
 - 11 déchèteries

rapport annuel 2018



Cartographie & équipements



 Unité de Valorisation Énergétique

 Centre de tri des matériaux à recycler

 11 déchèteries

Légende

 CC Touraine Ouest Val de Loire
 CC Touraine Vallée de l'Indre

 CC Chinon Vienne et Loire
 CC Touraine Val de Vienne

rapport annuel 2018





LA COLLECTE



rapport annuel 2018

Organisation des collectes

- Ordures ménagères résiduelles (OMr) 

- Collectées en porte-à-porte, en sacs noirs
 - 1 fois par semaine (C1) pour 67 communes et 5 secteurs de communes,
 - 2 fois par semaine (C2) pour 3 communes et 5 secteurs de communes,
 - 3 fois par semaine (C3) pour 2 secteurs de communes,
 - 5 fois par semaine (C5) pour 2 établissements hospitaliers,
 - En période estivale, 1 ramassage supplémentaire pour 1 commune et 3 secteurs de communes.



- Emballages à recycler 

- Collectés en porte-à-porte, en sacs jaunes
 - 1 fois par semaine sur tout le territoire

rapport annuel 2018



Organisation des collectes

- Papiers



- Collectés en porte-à-porte, en sacs bleus
 - 1 fois par semaine sur les communes et secteurs de communes collectés 2 fois par semaine et plus en OMr
- Ou collectés en apport volontaire, en conteneurs dédiés disposés sur la voie publique pour les communes collectées 1 fois par semaine en OMr
 - 207 conteneurs d'apport volontaire



- Verre



- Collecté en apport volontaire, en conteneurs dédiés disposés sur la voie publique pour tout le territoire
 - 298 conteneurs sur 287 points d'apport volontaire



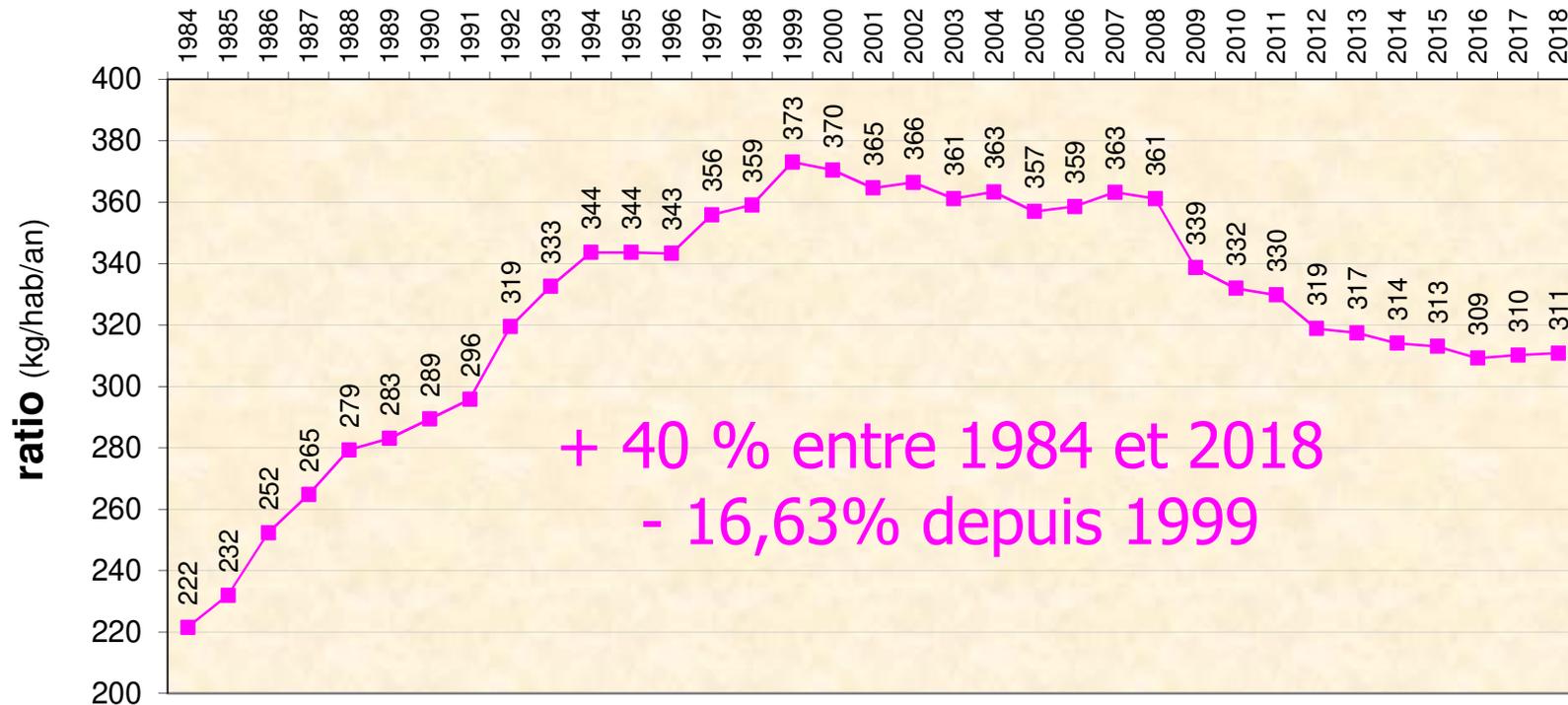
Évolution du ratio de collecte des OM (hors déchèteries)

Evolution du ratio du tonnage total d'ordures ménagères de 1984 à 2018

Ratio national : 271 kg / hab.
(hors déchets des entreprises)

Source : ADEME – Chiffres clés –
édition 2017

(OM+emballages+verre+journaux-magazines)



+ 40 % entre 1984 et 2018
- 16,63% depuis 1999

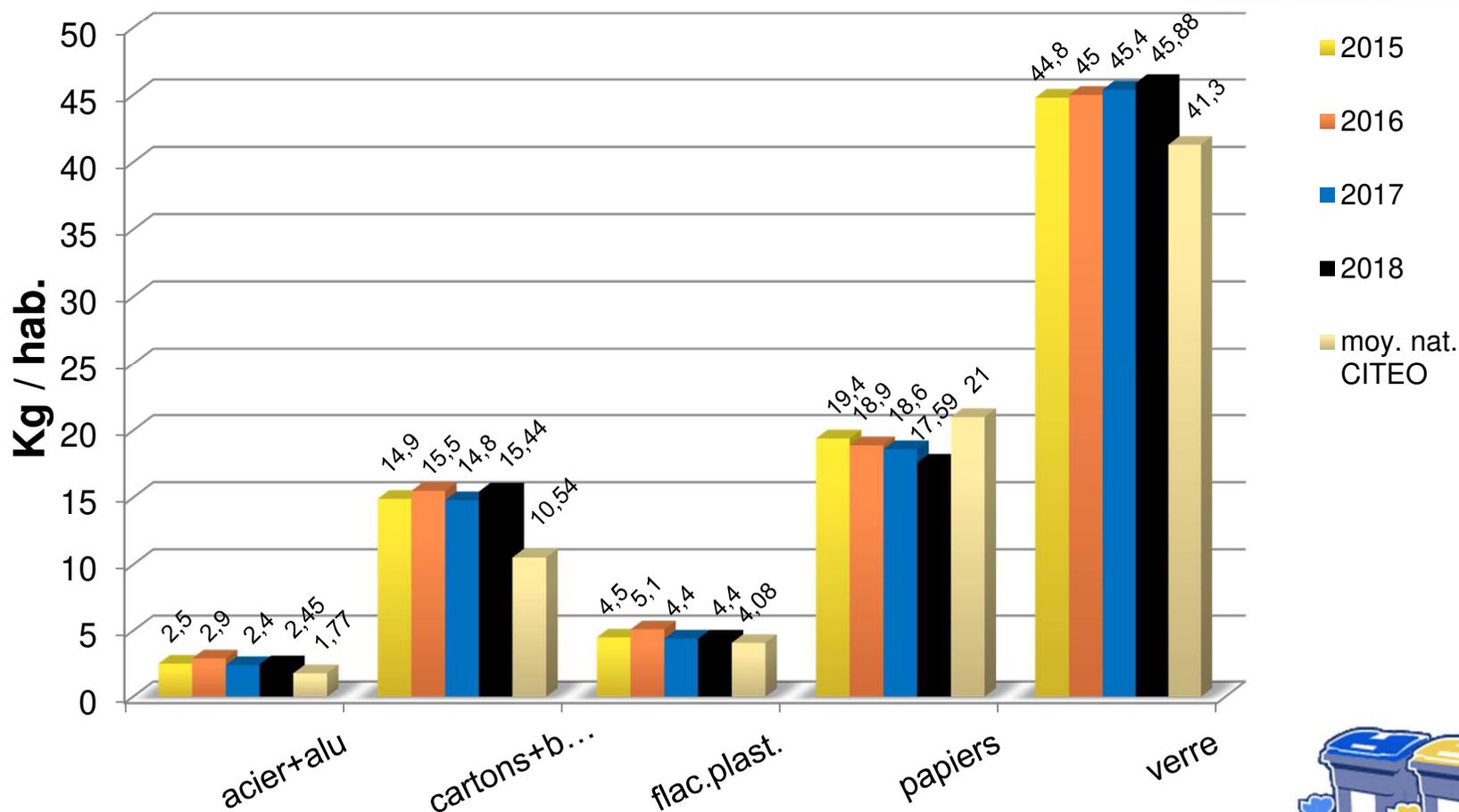
rapport annuel 2018



Collecte sélective



- Les performances du tri par habitant

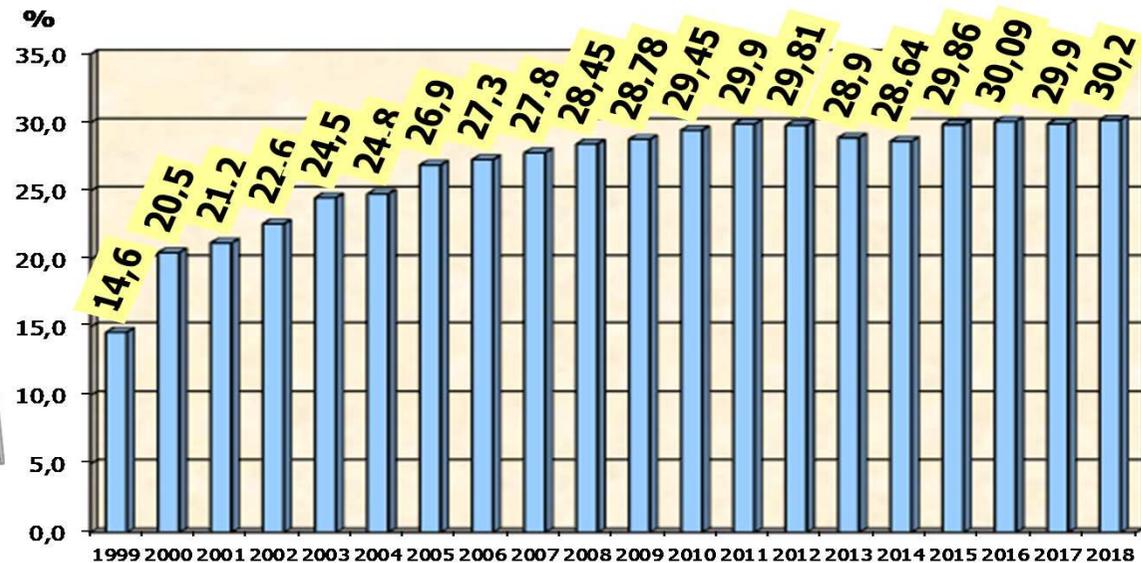


rapport annuel 2018



Collecte sélective

- 391 305 km parcourus (390 940 km en 2017)
- 22 665 heures de service (22 960 heures de service en 2017)
- ❖ Taux de collecte sélective (emballages, papiers, verre + cartons déchèteries/OM collectées + cartons déchèteries)

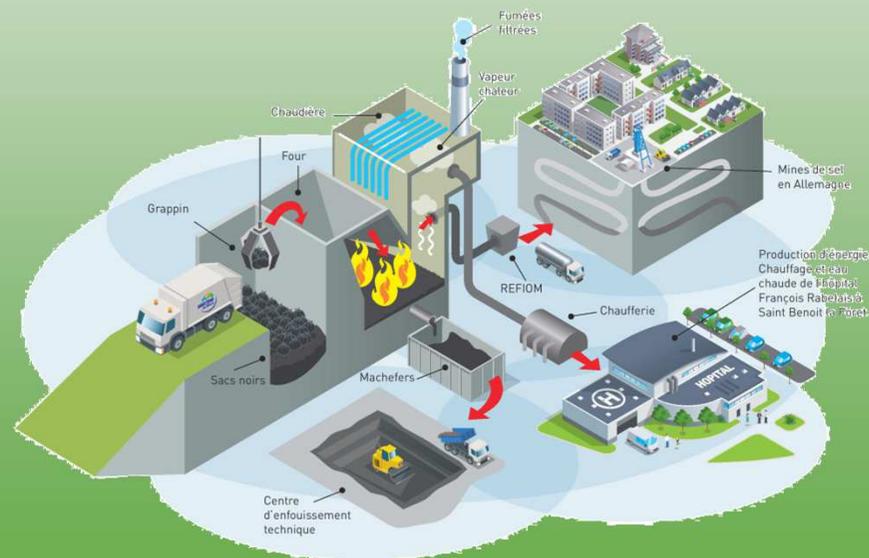


rapport annuel 2018

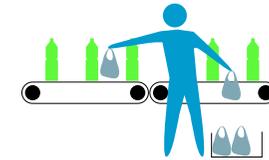




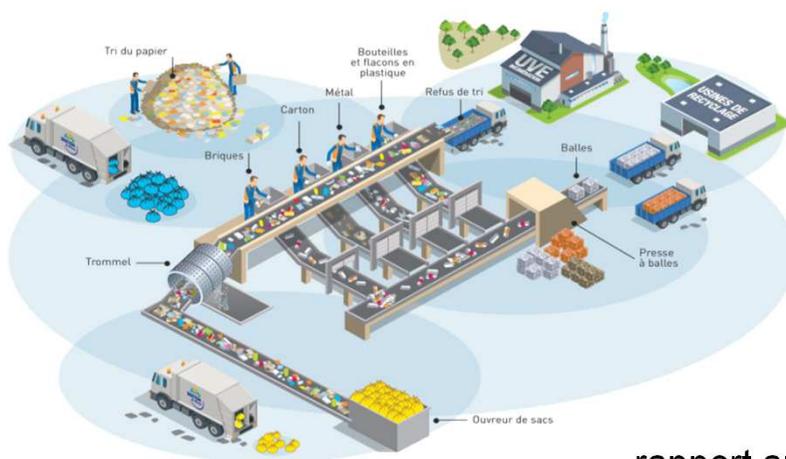
LE TRAITEMENT



Le centre de tri



- Le centre de tri des matériaux à recycler a été construit et mis en service en 1999.
- Il est situé sur la zone industrielle nord de Chinon.
- Le centre de tri est autorisé à traiter **8 500 tonnes par an**.
- **Sa capacité réelle (technique) est d'environ 4 000 à 4 500 tonnes d'emballages et de papiers par an**, préalablement triés par les habitants. Ces emballages et papiers sont ensuite séparés par matériaux afin de pouvoir être acheminés vers les différentes usines de recyclage. Sur la chaîne de tri, le personnel vérifie que la qualité est conforme aux exigences des recycleurs.
- Le centre de tri du SMICTOM du Chinonais traite également des déchets d'emballages en provenance du Sud Lochois (environ 420 tonnes/an).



rapport annuel 2018



Le Centre de Tri

■ Bilan 2018



Tonnage <u>global</u> traité en 2018 (apports SMICTOM + extérieurs + cartons déchèteries)	4 250 tonnes (4 104 t en 2017)
Tonnage flux jaune et bleu SMICTOM (emballages. + papiers + cartons déchèteries)	3 717 tonnes (3 687 t en 2017)
Tonnages valorisés SMICTOM (expédiés en filières de recyclage)	3 017,22 tonnes (3 028 t en 2017) Soit 81 % du tonnage SMICTOM entrant
Pré-triés valorisés (J+B+V) / OM global SMICTOM	27,8 % (27,6% en 2017)
Pré-triés collectés / OM global SMICTOM	30,2 % (29,9% en 2017)

Taux de refus : 17 %
(18% en 2017)

⇒ dysfonctionnements constatés avec l'exploitant

Tonnage emballages verre 3 512 tonnes (3 413 t en 2017)

rapport annuel 2018



L'Unité de Valorisation Energétique

- L'usine est située sur la commune de Saint Benoit la Forêt, le SMICTOM en est le propriétaire. Elle a été construite au cours des années 1982 et 1983, et mise en service en octobre 1983.
- L'usine est autorisée à traiter 23 000 tonnes par an. Sa capacité réelle (technique) est de 20 000 tonnes par an.
- L'U.V.E. possède un four d'incinération équipé d'une chaudière de récupération thermique. Le procédé de traitement des fumées associé au four a fait l'objet depuis 2001 de travaux de modernisation et de mises aux normes.
- L'incinération est un système de traitement qui produit de la chaleur/vapeur, des mâchefers et des résidus d'épuration des fumées.
- La moitié de la vapeur produite par l'incinération des déchets est réutilisée pour la consommation propre de l'usine ou revendue au Centre Hospitalier du Chinonais, proche de l'usine.



L'Unité de Valorisation Énergétique



■ Bilan 2018 des produits et sous produits traités à l'usine

Tonnage global traité en 2018 (OM SMICTOM + refus de tri + DIB + OM SL + DHS)	18 511 tonnes (19 058 t en 2017)
Tonnage OM du SMICTOM du CHINONNAIS	15 541 tonnes (15 641 t en 2017)
Vapeur	
✓ Vapeur totale produite	54 511 tonnes (57 731 t en 2017)
✓ Vapeur besoin interne UVE	21 612 tonnes (23 159 t en 2017)
✓ Vapeur vendue au C.H.C.	6 419 tonnes (6 255 t en 2017)
✓ % vapeur utilisée	51,43 % (50,95 % en 2017)
Sous produits :	
✓ <i>mâchefers</i>	3 910 tonnes (4 042 t en 2017) soit 21,1 % du tonnage traité
✓ <i>REFIOM</i>	643 tonnes (587 t en 2017)
✓ <i>ferrailles</i>	251 tonnes (319 t en 2017)

Nombre d'heures de fonctionnement du

four :

- 7 852 h en 2017
- 7 579 h en 2018



→ Stockés en ISDND à La Celle-Guenand

→ Valorisés en mine de sel en Allemagne

→ Recyclées à Dunkerque



L'Unité de Valorisation Énergétique



- Mesures prises pour limiter les impacts sur l'environnement :
 - Traitement des fumées par voie semi-humide (chaux + coke de lignite) : limitation des émissions atmosphériques
 - Maintien de l'installation en dépression et hall de déchargement fermé : limitation des odeurs
 - Gestion des eaux de process en circuit fermé : pas de rejet au milieu extérieur

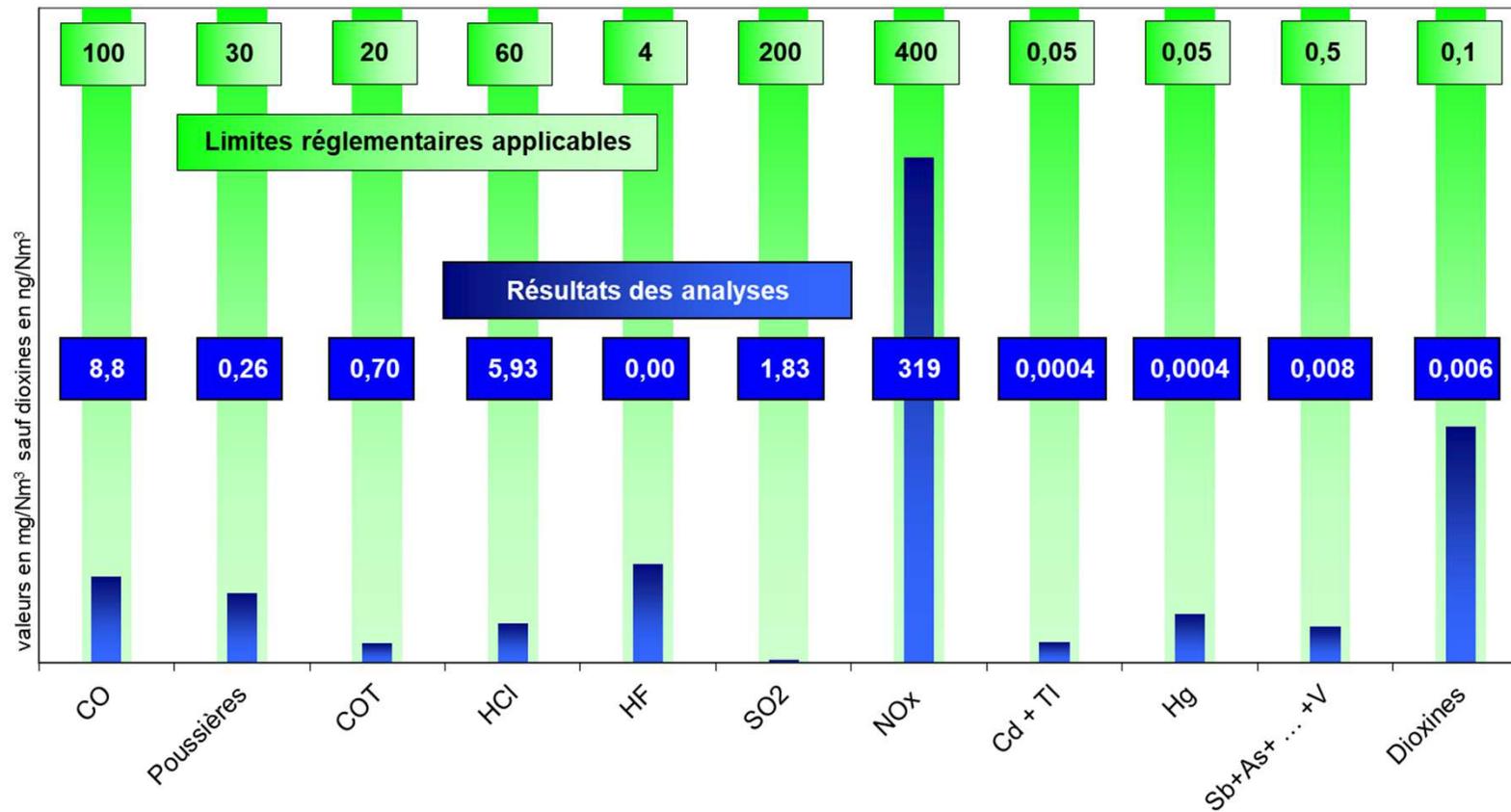
rapport annuel 2018



L'Unité de Valorisation Énergétique



Contrôle par organisme accrédité - 1^{er} semestre 2018
 (mesures comparées aux limites fixées par l'Arrêté du 20 septembre 2002)



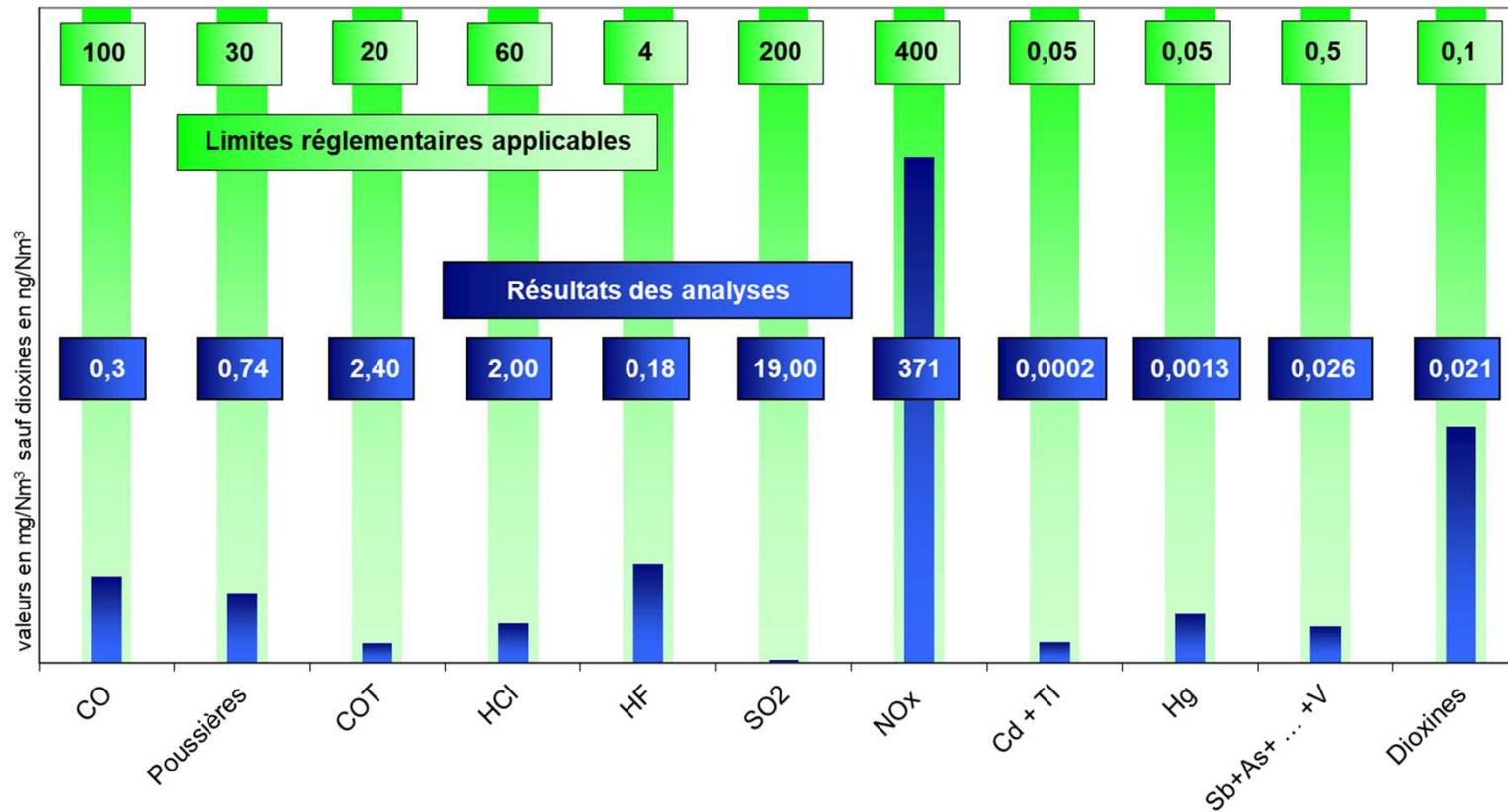
rapport annuel 2018



L'Unité de Valorisation Énergétique



Contrôle par organisme accrédité - 2^o semestre 2018
(mesures comparées aux limites fixées par l'Arrêté du 20 septembre 2002)

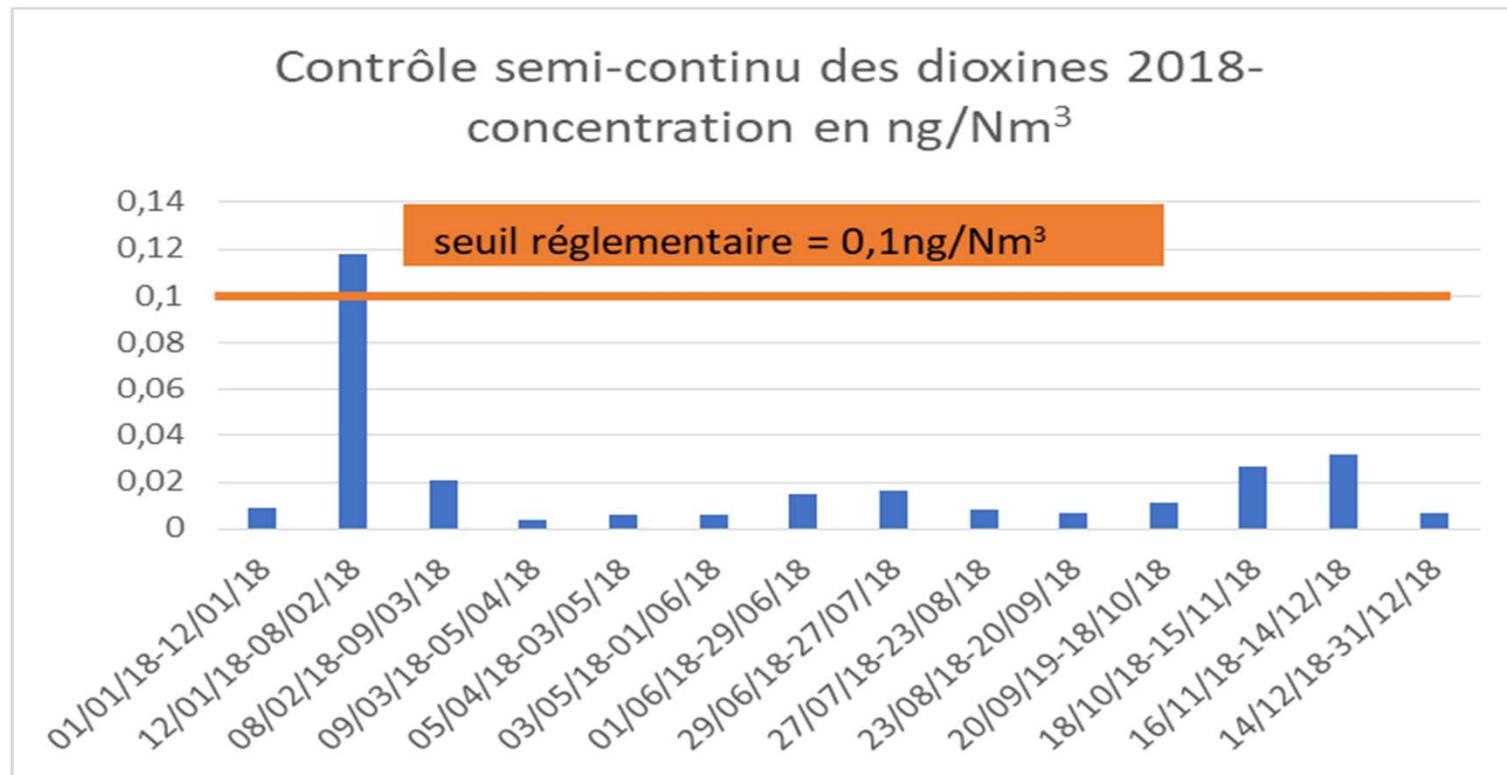


rapport annuel 2018



L'Unité de Valorisation Énergétique

Traitement des fumées



Commentaire : dépassement en raison d'une coupure d'électricité le 27 janvier ayant entraîné l'arrêt de la ventilation et donc une mauvaise combustion.



Le compostage domestique

- **Composteurs individuels en service fin 2018 :**

- 7440 composteurs implantés concernant 6158 foyers (7 176 composteurs en 2017).



- **Composteurs collectifs :**

- Inauguration de 6 nouveaux points :
- CHINON : Quai de l'Île sonnante
- CHINON : Rue Ronsard
- CHINON : Rue René Boylesve
- L'Île BOUCHARD : La Garnauderie
- L'ÎLE BOUCHARD : Rue St Léonard
- L'ÎLE BOUCHARD : Square des Tanneries



Au total, fin 2018, 20 composteurs collectifs sont en fonction (*185 utilisateurs identifiés – 210 présumés*)

rapport annuel 2018



LES DÉCHÈTERIES



rapport annuel 2018

Les déchèteries



Les 11 déchèteries appartiennent aux collectivités adhérentes et sont mises à disposition du SMICTOM, sauf celle de Cinq-Mars-la-Pile qui a été transférée en pleine propriété et les déchèteries satellites de Rivarennnes et Saché qui ont été construites par le SMICTOM.

Pour la plupart d'entre elles:

Déchets acceptés						Déchets refusés		
GRANITS / INERTES	DÉCHETS VERTS	MÉTAUX	CARTONS	BOIS	ENCOMBRANTS	PNEUMATIQUES	EXTINCTEURS	BOUTEILLES DE GAZ
DEEE	AMEUBLEMENT	HUILES DE VIDANGE	BATTERIES	DÉCHETS DANGEREUX DES MÉNAGES	DÉCHETS DIFFUS SPÉCIFIQUES (DDS)	HUILES DE FRITURE	DÉCHETS D'ACTIVITÉS DE SOINS À RISQUES	AMIANTE / CIMENT
PILES ET ACCUMULATEURS	CARTOUCHES ENCRE	RADIOGRAPHIES	TEXTILES	JOURNAUX / REVUES	VERRES	MÉDICAMENTS		

Gratuites pour les particuliers, les déchèteries sont également accessibles aux professionnels en quantités limitées, moyennant une tarification spécifique.

Pour les particuliers :

Carte d'accès obligatoire

Dépôts gratuits mais limités:



Pour les professionnels :

Carte d'accès obligatoire

Dépôts payants* et limités:



rapport annuel 2018



Les déchèteries-

bilan 2018 des déchets non-dangereux



		Nbre d'heures d'ouverture des sites/ semaine		
Déchèterie CHINON		31		
Déchèterie LA ROCHE CLERMAULT		14		
Déchèterie SAVIGNY EN VERON		31		
Population desservie : 22241 habitants				
	Année 2018		Année 2017	
	Tonnes	Ratio kg / hab.	Tonnes	Ratio kg / hab.
Gravats	1194,05	53,69	1239,9	55,68
Ferrailles	216,12	9,72	194,28	8,72
Cartons	151,64	6,82	137,84	6,19
Déchets verts	2596,89	116,76	2804,88	125,95
Tout venant	2028,71	91,21	1791,3	80,44
Bois	576,11	25,90	603,02	27,08
D.E.E.E	211,76	9,52	203,21	9,13
TOTAL DECHETS BANALS	6975,28	313,62	6974,426	313,19
Evolution 2017 - 2018		0,14%		

		Nbre d'heures d'ouverture du site/ semaine		
Déchèterie L'ILE BOUCHARD		32		
Déchèterie RICHELIEU		24		
Déchèterie de NOYANT DE TOURAINE + déchèterie de PORTS SUR VIENNE		28 15		
Population desservie : 25997 habitants				
	Année 2018		Année 2017	
	Tonnes	Ratio kg / hab.	Tonnes	Ratio kg / hab.
Gravats	1506,2	57,94	1529,45	58,74
Ferrailles	312,16	12,01	315,32	12,11
Cartons	168,74	6,49	146,4	5,62
Déchets verts	2613,87	100,55	2513,54	96,54
Tout venant	3201,92	123,16	2787,28	107,05
bois	476,67	18,34	570,4	21,91
D.E.E.E.	270,823	10,42	263,021	10,10
TOTAL DECHETS BANALS	8550,38	328,90	8125,41	312,07
Evolution 2017 - 2018		5,39%		

rapport annuel 2018



Les déchèteries-

bilan 2018 des déchets non-dangereux (suite)



		Nbre d'heures d'ouverture des sites/ semaine		
Déchèterie d' AZAY LE RIDEAU		31,3		
+ déchèterie satellite de SACHE		15		
+ déchèterie satellite de RIVARENNES		15		
Population desservie :		17879 habitants		
	Année 2018		Année 2017	
	Tonnes	Ratio kg / hab.	Tonnes	Ratio kg / hab.
Gravats	910,3	50,91	913,15	51,58
Ferrailles	166,04	9,29	141,78	8,01
Cartons	93	5,20	83,52	4,72
Déchets verts	1374,05	76,85	1295,96	73,20
Tout venant	1804,61	100,93	1473,71	83,24
bois	287,95	16,11	318,8	18,01
D.E.E.E.	151,63	8,48	145,71	8,23
TOTAL DECHETS	4787,58	267,78	4372,63	246,97
Evolution 2017 - 2018		8,42%		

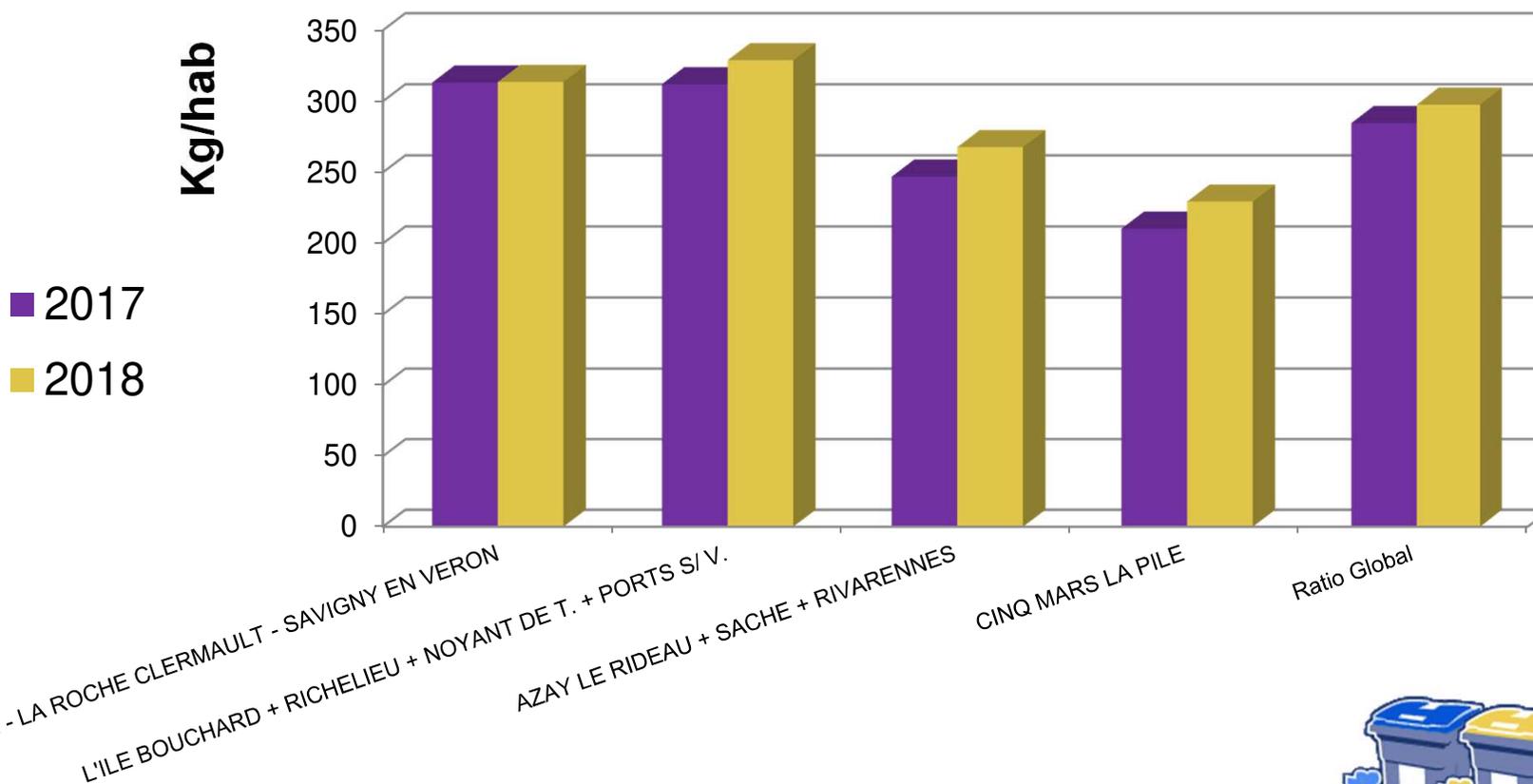
		Nbre d'heures d'ouverture du site/ semaine		
Déchèterie CINQ MARS LA PILE		22		
Population desservie :		9295 habitants		
	Année 2018		Année 2017	
	Tonnes	Ratio kg / hab.	Tonnes	Ratio kg / hab.
Gravats	379,8	40,86	407,05	44,26
Ferrailles	76,18	8,20	71,72	7,80
Cartons	51,74	5,57	51,28	5,58
Déchets verts	669,34	72,01	607,03	66,00
Tout venant	883,38	95,04	731,29	79,51
Bois	0	0,00	0	0,00
D.E.E.E.	72,27	7,78	66,44	7,22
TOTAL DECHETS BANALS	2132,71	229,45	1934,805	210,37
Evolution 2017 - 2018		9,07%		





Les déchèteries gérées par le SMICTOM (suite)

Bilan 2018 - Déchets non-dangereux



rapport annuel 2018



Les déchèteries gérées par le SMICTOM (suite)

Bilan 2018 - Déchets Dangereux des Ménages



Déchèterie CHINON Déchèterie LA ROCHE CLERMAULT Déchèterie SAVIGNY EN VERON					
Population desservie :		22241 Habitants			
Année 2018					Rappel 2017
	Eco DDS Kg	Hors Eco DDS Kg	TOTAL Kg	Ratio kg / hab.	Ratio kg / hab.
DDS	20510,7	46543	67054	3,01	2,77
Piles			2029	0,09	0,11
TOTAL Déchets Dangereux	20 511	46543	69083	3,11	2,88
Evolution 2016 - 2017		8%			

Déchèterie d'AZAY LE RIDEAU + déchèterie satellite de SACHE + déchèterie satellite de RIVARENNES					
Population desservie :		17879 Habitants			
Année 2018					Rappel 2017
	Eco DDS Kg	Hors Eco DDS Kg	TOTAL Kg	Ratio kg / hab.	Ratio kg / hab.
DDS	17805	31272	49077	2,74	2,99
Piles			1339	0,07	0,10
TOTAL Déchets Dangereux	17 805	31272	50416	2,82	3,09
Evolution 2016 - 2017		-9%			

Déchèterie L'ILE BOUCHARD Déchèterie RICHELIEU Déchèterie de NOYANT DE TOURAINE + déchèterie de PORTS SUR VIENNE					
Population desservie :		25997 Habitants			
Année 2018					Rappel 2017
	Eco DDS Kg	Hors Eco DDS Kg	TOTAL Kg	Ratio kg / hab.	Ratio kg / hab.
DDS	28603	60729	89332	3,44	2,98
Piles			2568	0,10	0,04
TOTAL Déchets Dangereux	28 603	60729	91900	3,54	3,02
Evolution 2016 - 2017		17%			

Déchèterie CINQ MARS LA PILE					
Population desservie :		9295 Habitants			
Année 2018					Rappel 2017
	Eco DDS Kg	Hors Eco DDS Kg	TOTAL Kg	Ratio kg / hab.	Ratio kg / hab.
DDS	11012	10149	21161	2,28	2,09
Piles			772	0,08	0,04
TOTAL Déchets Dangereux	11 012	10149	21933	2,36	2,14
Evolution 2016 - 2017		10%			

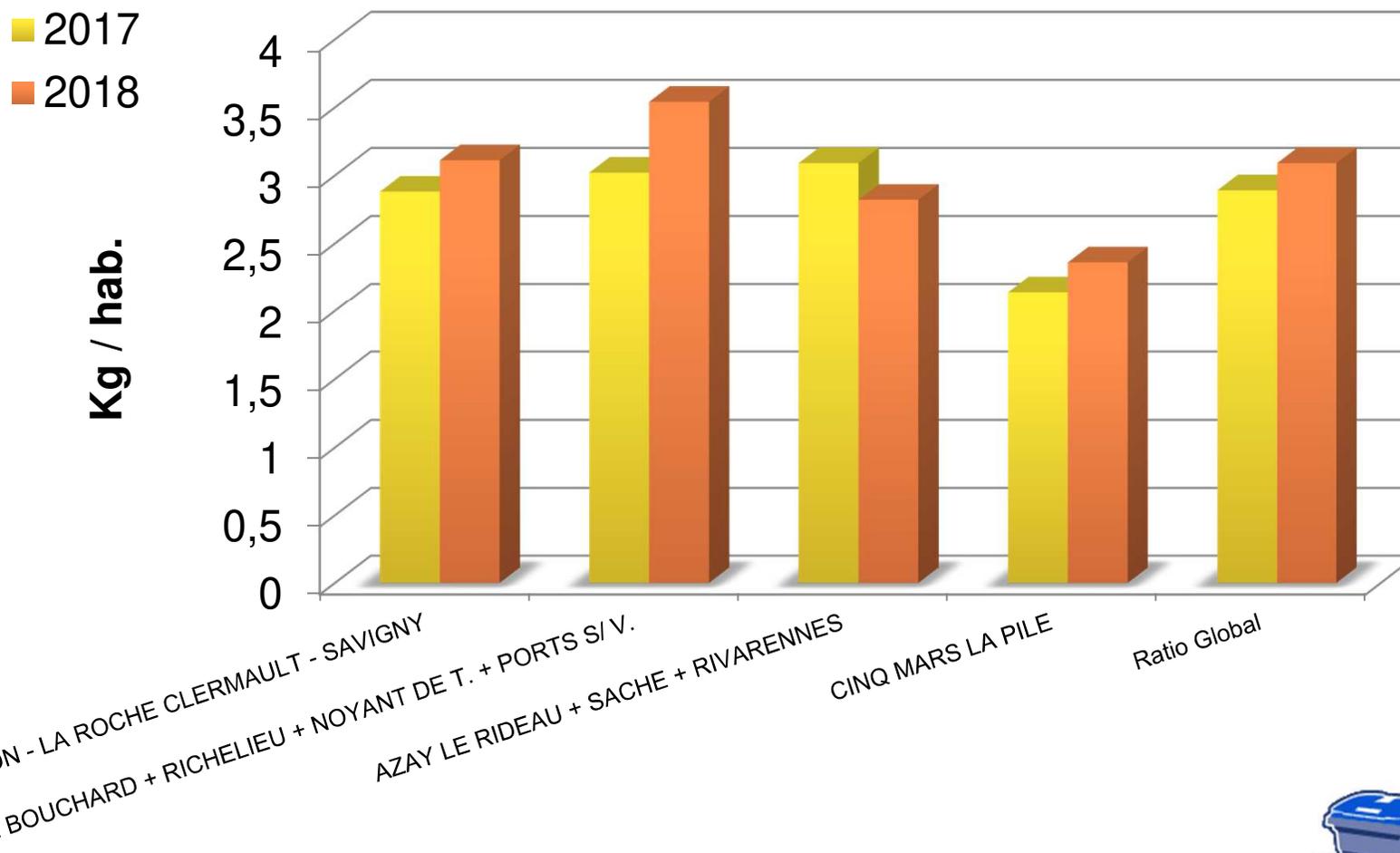
rapport annuel 2018



Les déchèteries (suite)



Bilan 2018 - Déchets Dangereux



rapport annuel 2018





RÉCAPITULATIF



rapport annuel 2018

SMICTOM DU CHINONNAIS

TABLEAU RÉCAPITULATIF DES DONNÉES (en tonnes)

	Réalisations 2016	Réalisations 2017	Prévisions 2018	Réalisations 2018	Prévisions 2019
COLLECTE					
DÉCHETS MÉNAGERS du SMICTOM du CHINONNAIS					
Collecte O.M. SMICTOM (sacs noirs)	16 478	16 651	16 500	16 677	16 600
Collecte Flux jaune SMICTOM	1844	1817	1850	1875	1875
Collecte flux Bleu SMICTOM	1492	1454	1450	1381	1380
Collecte Verre SMICTOM	3374	3413	3400	3512	3500
Total Global O.M. SMICTOM collectées	23 188	23 335	23 200	23 445	23 355
Nbre Hab. Pop. Totale	75 003	75 232	75 436	75 436	75 687
Ratio kg / hab.	309	310	308	311	309
Tonnage encombrants ménagers collectés					
TAUX DE COLLECTE SÉLECTIVE hors déchèteries					
Tonnage global du SMICTOM du CHINONNAIS collecté pour recyclage (flux jaune - flux bleu et verre)	6 711	6 684	6 700	6 768	6 755
% Tonnage O.M. pré-triées collectées / tonnage OM collectées	28,9%	28,6%	28,9%	28,9%	28,9%
TRAITEMENT					
USINE DE VALORISATION ÉNERGETIQUE d'ORDURES MÉNAGÈRES					
O.M. SMICTOM du CHINONNAIS	15 652	15 641	15 500	15 541	15 600
Refus de tri	696,9	645	650	725	635
D.I.B. (Déchets Industriels Banals) SMICTOM du Chinonais	217,11	221	220	207	215
OM SUD LOCHOIS	3 411	2 551	2 630	2 038	0
Apports complémentaires COVERED (Refus de Tri CT la Riche)	0	0	0	0	1 000
Déchets hospitaliers assimilables aux OM	0	0	0	0	0
TONNAGE Global traité à l'UVE	19 977	19 058	19 000	18 511	17 450
Tonnage Vapeur Vendu à l'Hopital	6450	6225	6000	6459	6000
Tonnage Mâchefers	4204	4042	4030	3910	3699
Tonnage RÉFIOM	666	587	585	643	576
Tonnage Ferrailles	370	319	318	251	297
% Mâchefers / tonnage traité UVE	21,0%	21,2%	21,2%	21,1%	21,2%
% RÉFIOM / tonnage traité UVE	3,3%	3,1%	3,1%	3,5%	3,3%
% Ferrailles / tonnage traité UVE	1,9%	1,7%	1,7%	1,4%	1,7%
INSTALLATION DE STOCKAGE DE DÉCHETS NON DANGEREUX					
O.M. SMICTOM Du CHINONNAIS traitées en ISDND	825,54	1009	1000	1135	1000
Apports extérieurs				0	
Mâchefers de l'UVE	4 204	4 042	4 030	3 910	3 699
Encombrants ménagers du SMICTOM du CHINONNAIS				0	
Refus de tri			38	108	
TONNAGE Global traité en ISDND de classe 2	5 030	5 051	5 030	5 153	4 699
INSTALLATION DE STOCKAGE DE DÉCHETS DANGEREUX					
RÉFIOM de l'UVE					
Valorisation en mine de sel en ALLEMAGNE					
RÉFIOM de l'UVE	666	587	585	643	576
CENTRE DE TRI du SMICTOM du CHINONNAIS					
Tonnage SMICTOM du CHINONNAIS entrant au Centre de tri	3 336	3 271	3 300	3 256	3 255
Tonnages cartons déchèteries SMICTOM du Chinonais	382	416	432	461	465
Apports extérieurs entrants au Centre de tri - SUD LOCHOIS	452	417	420	533	0
Apports extérieurs entrants au Centre de tri - SMIPE					390
TONNAGE Global traité au Centre de tri du SMICTOM du CHINONNAIS	4 170	4 104	4 152	4 250	4 110
DÉCHÈTERIES					
Nombre d'habitants desservis	74 981	75 208	75 412	75 412	75 498
Gravats	4289,12	4090	4139	3 990	3 990
Ferrailles	761,82	723	732	770	771
Cartons	381,74	419	432	465	465
Déchets verts	7046,43	7221	7316	7 254	7 254
Tout venant	6650,12	6784	6833	7 915	7 919
Bois	1473,34	1492	1513	1 341	1 350
DDM (Déchets Dangereux Ménages)	160,37	211	199	227	230
D.E.E (Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques)	696,63	678	700	706	700
Total déchèteries	21 460	21 618	21 864	22 672	22 679
Ratio kg / hab.	286	287	290	301	300
TONNAGE GLOBAL COLLECTE + DÉCHÈTERIES	44 647,9	44 953,0	45 064,0	46 117,0	46 034,0
Ratio global kg / hab	595,4	597,6	597,5	611,4	609,0



Valorisation des déchets du SMICTOM du Chinonais

DEVENIR DES DÉCHETS DU CHINONNAIS EN 2018

(% exprimés par rapport aux tonnages)

	2017	2018
. Recyclage	31,4 %	29 %
. Valorisation Organique	16,2 %	14,8 %
Sous-Total Recyclage VM	47,6 %	43,8 %
. Valorisation Énergétique	26,8 %	29,3 %
TOTAL VALORISÉ	74,4 %	73,1 %
. Stockage ISDND	25,2 %	26,5 %
. Autres modes de traitement	0,6 %	0,7 %

rapport annuel 2018

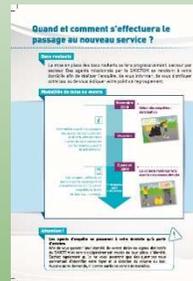




www.smictom.com



Les actions de communication



rapport annuel 2018

COMMUNICATION

Outils de sensibilisation

Site internet :

www.smictom.com



Compte Facebook:
« Smictom du
Chinonais »



Journal du SMICTOM distribué dans près de 35 000 boîtes aux lettres du territoire.



COMMUNICATION

Outils de sensibilisation (suite)

Supports	Supports de communication
3 journaux du SMICTOM	- distributions en boîtes aux lettres (mars - juin - décembre) - bannière sur le site web de la presse locale (lien vers notre site)
Journée « Portes ouvertes » du Centre de tri	- distribution de documents en boîtes aux lettres, - affichage en mairie et sur les panneaux municipaux, - encarts dans la presse locale.
Jours fériés – décalage des collectes	- information en mairie, sur le site et sur la page Facebook du SMICTOM- calendriers personnalisés distribués directement aux habitants via la distribution des bacs
❖ Réorganisation de la collecte	
✓ Document explicatif sur la mise en place des bacs	- Triptyque informatif distribué en septembre dans toutes les boîtes aux lettres du territoire sur la réorganisation de la collecte (refonte de certaines tournées et mise en place des bacs)
✓ Campagnes d'information via différentes presses	- Campagnes d'information via la radio « Alouette » et la presse locale « Nouvelle République », ciblées sur la mise en place des bacs roulants sur le territoire (à partir d'octobre)
✓ Pochette explicative	- Pochette distribuée aux foyers via la distribution des bacs roulants (fiche « Mémo tri », fiche « horaires des déchèteries », fiche « réduction à la source », calendrier personnalisé des décalages des jours fériés)

rapport annuel 2018



COMMUNICATION

Événements

- Journée «Portes ouvertes» du Centre de Tri des matériaux à recycler :
 - 400 visiteurs (350 en 2017)



COMMUNICATION

Actions de proximité

- Animations scolaires :
 - 6 écoles élémentaires : 14 classes - 329 élèves
- Autres animations :
 - sur 8 marchés : 150 personnes
 - Animation à la médiathèque de Huismes : 50 enfants
 - Sensibilisation sur la réduction/production de déchets avec l'école de l'Île Bouchard : 129 enfants
- Rencontres avec les administrations :
 - 110 visites dans les mairies et C.C.
 - 125 rendez-vous avec les élus de chaque commune dans le cadre de la réorganisation de la collecte de 2019
- Visites (scolaires/autres) :
 - du centre de tri : 96 personnes
- Rappels des consignes de tri / informations/ Gestion des problèmes de collecte
 - environ 450 personnes



rapport annuel 2018

COMMUNICATION

Actions de proximité (suite)

Compostage domestique

★ *Permanences de sensibilisation et de distribution de composteurs :*

- 21 demi-journées dans les bureaux du SMICTOM
- 8 marchés en juin-juillet-août

En 2018 :

- 255 composteurs distribués
- 202 bio-seaux et aérateurs
- 223 nouveaux foyers sensibilisés



rapport annuel 2018





LES ÉVOLUTIONS



rapport annuel 2018

Principales évolutions du service vers 2019-2020

Collecte en PAP des OMr, des emballages et des papiers :

Conteneurisation des OMr au 01.01.2019

- Collecte en BOM bi-compartmentée des OMR et des emballages /mise en place de points de présentation / points regroupement pour les cas spécifiques, en concertation avec les communes
- généralisation de la collecte en apport volontaire des papiers

Centre de Tri / UVE :

- Poursuite de la réflexion sur le devenir de l'UVE et du Centre de Tri
- Création / Mise en place d'une S.P.L. pour un Centre de Tri Interdépartemental en partenariat avec Touraine Propre et des collectivités du 41 et du 72
- Démarches pour optimiser le fonctionnement du Centre de Tri et l'UVE suite à la fin du partenariat au 31.12.2018 du partenariat SMICTOM du CHINONNAIS / C.C. LST (ancien périmètre du SMICTOM du SUD LOCHOIS)
- Lancement d'appels d'offres pour :
 - L'exploitation de l'UVE de St Benoit la Forêt à compter du 01.04.2020
 - La prise en charges des REFIOM de l'UVE à compter du 01.04.2020
 - La prise en charge des OMr en cas d'arrêt technique de l'UVE à compter du 01.04.2020
 - La mise à disposition de bennes, enlèvement, transport, et traitement des mâchefers de l'UVE de St Benoit la Forêt à compter du 01.04.2020
- Renouvellement de la convention de la vente de vapeur avec l'opérateur retenu par le C.H.C. pour la période 01.06.2019 – 31.05.2023 avec potentiellement une possibilité de reconduction deux fois pour une période d'un an,

Déchèteries :

- Prise de décisions pour les travaux de reconstruction, d'extension et de modernisation des déchèteries

Compostage domestique :

- **Compostage individuel** : poursuite de la distribution des composteurs avec bio-seaux et bâtons aérateurs
- **Compostage collectif** : Signature pour les années 2019 et 2020 d'une nouvelle convention avec le CPIE Touraine Val de Loire ayant pour objectif le suivi des points déjà installés et la mise en place de 10 nouveaux points

Broyage des déchets verts :

- Signature pour les années 2019 et 2020 d'une convention avec le CPIE Touraine Val de Loire pour le développement d'une expérimentation de broyage des déchets verts en lien avec les déchèteries du SMICTOM du Chinonais





CONTRIBUTIONS



rapport annuel 2018

Mode de financement du service

Le SMICTOM fait un appel de contributions auprès des communautés de communes qui se composent de 2 parties :

- La contribution en coût à l'habitant pour la collecte et traitement des déchets,
- La contribution des déchèteries,

→ Chaque communauté de communes, au vu des contributions demandées pour l'ensemble du service, définit et adopte le prélèvement auprès des usagers de la REOM ou de la TEOM *.

* REOM : Redevance pour l'Élimination des Ordures Ménagères

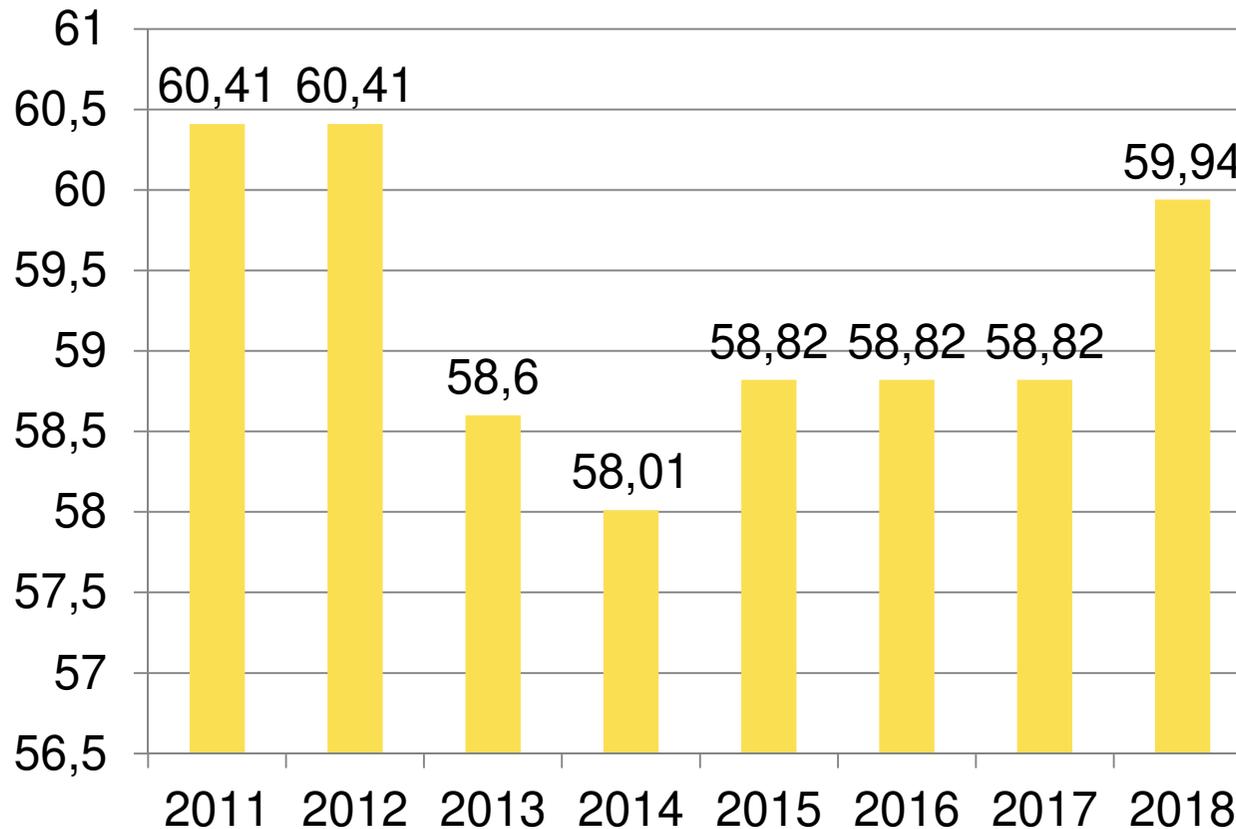
* TEOM : Taxe pour l'Élimination des Ordures Ménagères

rapport annuel 2018



Évolution du coût à l'habitant

coût / hab fréq. 1



■ coût / hab fréq. 1

TVA à 5,5% en 2011 ; TVA à 7% en 2012 et 2013 ;
TVA à 10% depuis 2014
rapport annuel 2018



Contributions coût à l'habitant 2018

(adoptées par le Comité syndical - séance du 26/03/2018)

Fréquence de collecte / semaine	Coefficient appliqué	coût € HT / habitant
1	1	59,94
2	1,2	71,93
3	1,3	77,92
4	1,4	83,92
5	1,5	89,91

rapport annuel 2018



Contributions déchèteries

Les dépenses et recettes engendrées pour les cartons repris en déchèterie ne sont pas pris en compte dans le calcul de la contribution des déchèteries conformément aux dispositions décidées par le Comité du SMICTOM dans sa délibération du 12/12/2001 (les dépenses liées à cette prestation sont donc reprises dans le coût de la collecte et du tri des déchets).

Collectivités	Contributions définitives 2018 – € HT	Population Desservie (Habitants)	Coût moyen € HT / hab (A titre indicatif)
C.C. T.V.I.	466 459	17 879	26,09
C.C. CHINON VIENNE ET LOIRE	516 630	22 241	23,23
C.C. T.V.V.	744 448	25 997	28,64
C.C. T.O.V.A.L.	175 034	9 295	18,83
TOTAUX	1 902 571€	75 412	25,23 €

rapport annuel 2018



Les contributions 2018

Objet	Montants HT	Principe
Contributions O.M.(coût /habitants) en 2018	4 751 918 €	Nbre d'habitants x coût habitant (cf grille votée par le Comité syndical)
Contributions des déchèteries 2018	1 902 571 €	Montant calculé au vu des coûts réels de la déchèterie (tonnages des déchets, Haut de quai, ...)
Participations / collectes supplémentaires	29 810 €	Selon les demandes des collectivités prévues au contrat
Participations / sacs noirs	146 912 €	Selon les commandes des collectivités
Participations / Bacs roulants déchets non recyclables	109 €	Selon les commandes des collectivités
TOTAL HT	6 831 320 €	
Nombre Habitants :	75 436	
Coût moyen / Habitant :	90,56 €	

Référentiel national des coûts du service public de gestion des déchets :
Pour toutes les typologies d'habitat confondues, ce coût est de 93 € par habitant.
Source ADEME 2017, Référentiel national sur les données 2014 .

rapport annuel 2018





INDICATEURS FINANCIERS



rapport annuel 2018

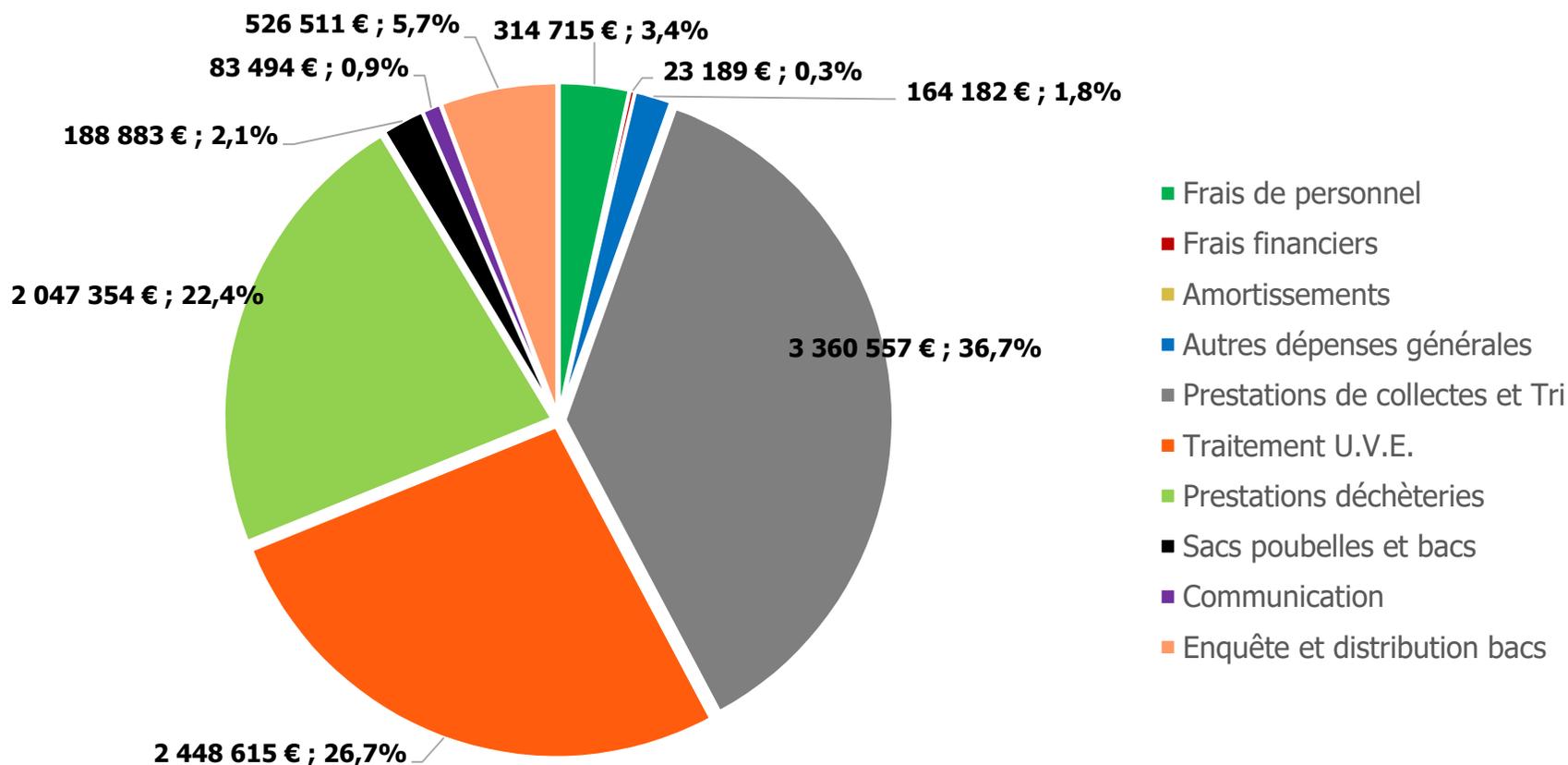
Compte administratif 2018

- En 2018, un budget d'environ 8,968 millions d'Euros en recettes réelles de fonctionnement et de 20k€ en recettes réelles d'investissement.
- Les recettes réelles de fonctionnement proviennent majoritairement des contributions des collectivités adhérentes mais aussi, les soutiens Eco-Emballages, la vente des matériaux recyclables, la vente de vapeur sous forme d'énergie à l'hôpital du Chinonais...
- Les dépenses réelles de fonctionnement pour un montant de 9 157k€ correspondant notamment aux coût des marchés avec des prestataires de services pour la collecte et le traitement des déchets ménagers et assimilés, les prestations en déchèteries ainsi que les marchés nécessaires pour le fonctionnement de l'UVE et le centre de tri.
- Les dépenses réelles d'investissement pour un montant de 168 k€ comprennent les frais d'études, l'achat de composteur, la maîtrise d'œuvre relative aux déchèteries et la participation financière à la SPL pour le centre de tri.
- L'épargne de gestion de l'exercice a été de -167k€ et ne permet pas de couvrir les emprunts en cours (annuité de l'exercice de 299k€) et induit une capacité d'autofinancement négative de -466k€ sur l'exercice qui a pour conséquence l'utilisation du résultat des exercices antérieurs.
- La gestion du service est notamment réalisée via des marchés de prestations et d'exploitation confiés à des entreprises qui représentent près de 92% des dépenses réelles de fonctionnement (8,5Md'€).



Compte administratif 2018

Dépenses de fonctionnement

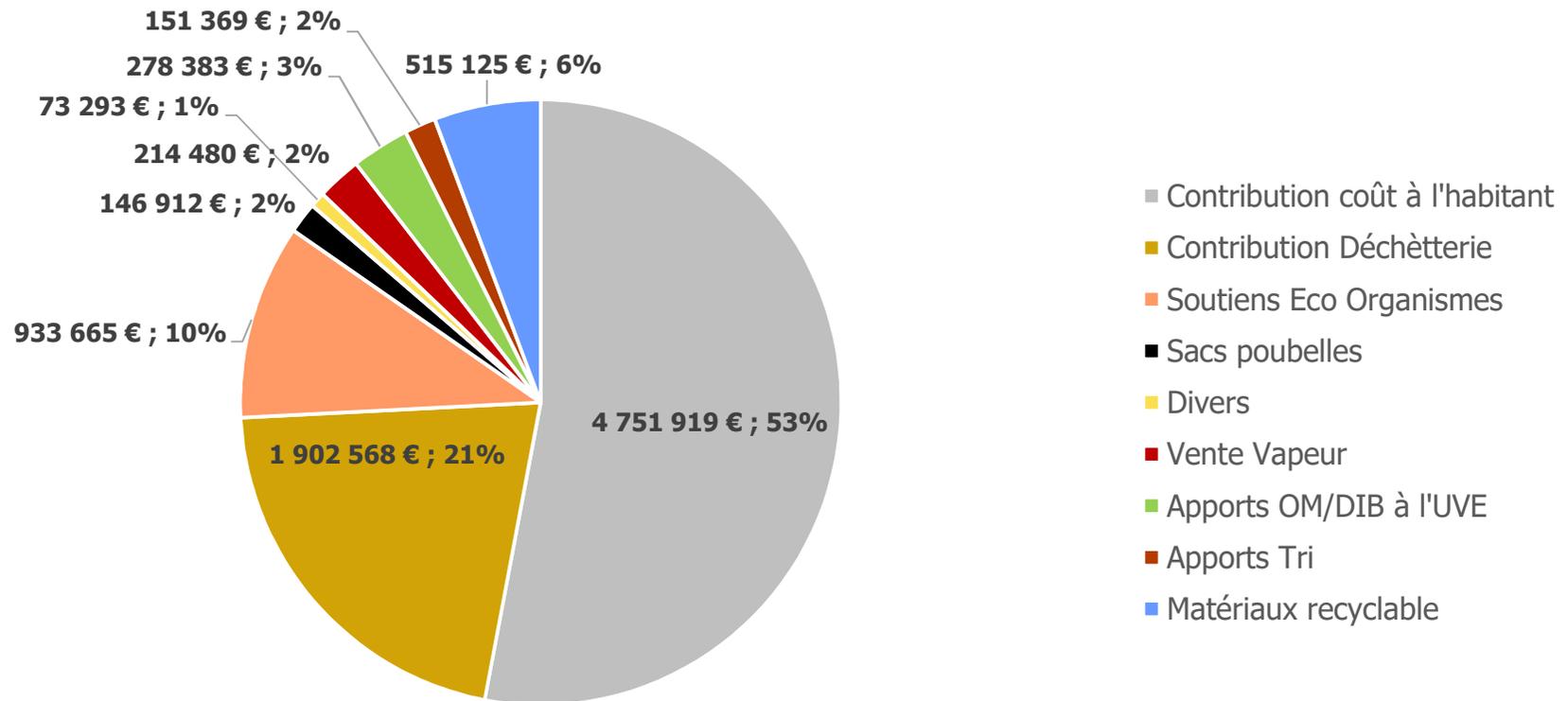


rapport annuel 2018



Compte administratif 2018

Recettes de fonctionnement



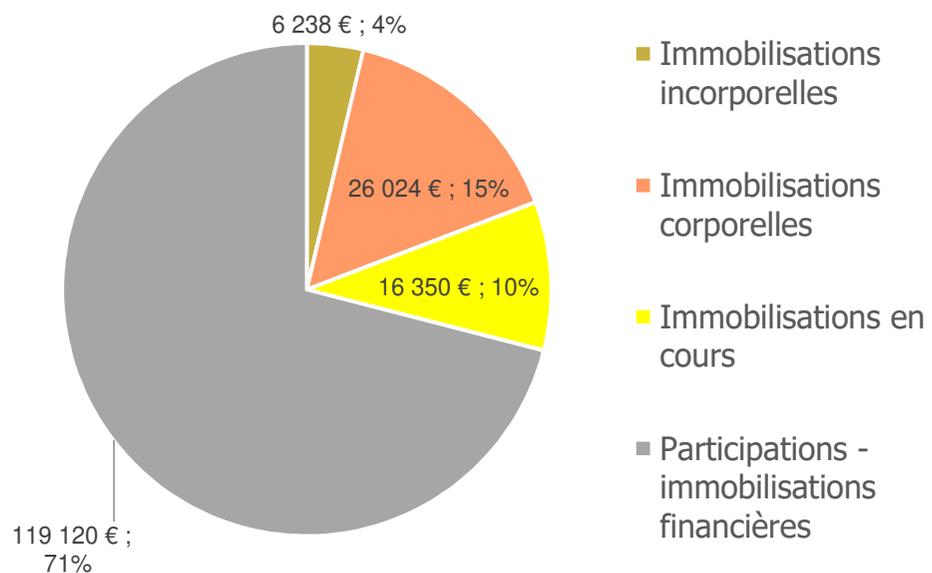
rapport annuel 2018



Compte administratif 2018

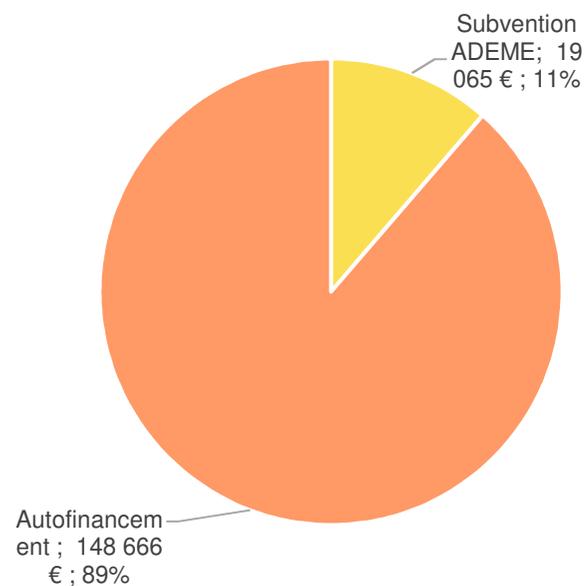
Dépenses et Recettes d'Investissement

Dépenses* 2018



*Dépenses hors remboursement d'emprunt : amortissement de 276k€ en 2018

Recettes 2018



Coûts 2018

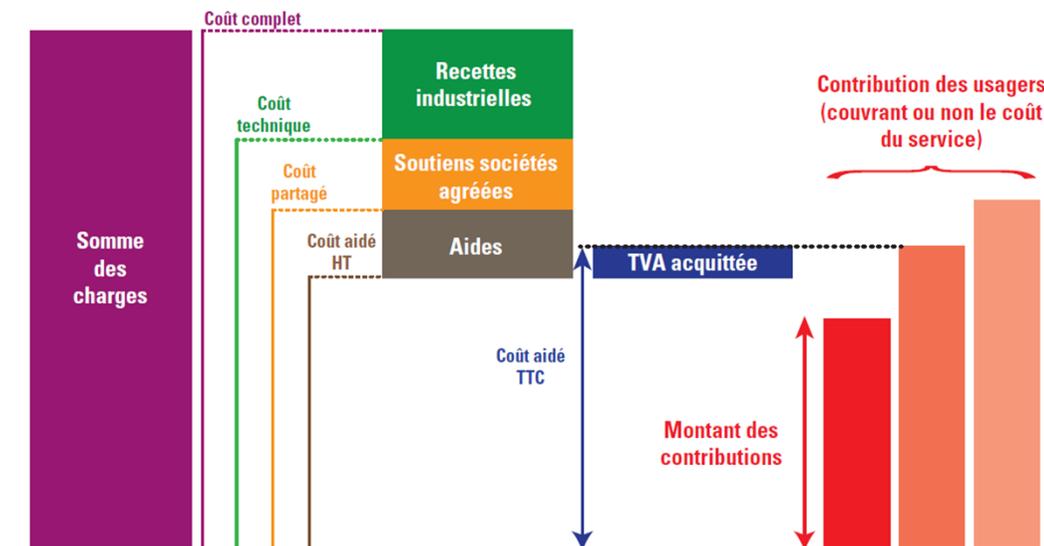
- L'analyse des coûts 2018 est issue de l'analyse de la matrice des coûts qui permet l'analyse des coûts du SMICTOM pour 2018 au référentiel national établi tous les deux ans par l'ADEME sur la base des Matrices des coûts renseignées par 382 collectivités (soit 20 millions d'habitants pour l'édition 2017).

Définitions :

- **COÛT COMPLET** : ensemble des charges (structure, collecte, transport, etc.). Ce coût, exprimé en euros hors taxe par tonne ou par habitant, est pertinent pour mener une analyse sur l'organisation du service et son optimisation.
- **COÛT AIDÉ** : ensemble des charges (structure, collecte, transport, etc.) moins les produits industriels (ventes de matériaux et d'énergie, prestations à des tiers), les soutiens des éco-organismes (filières à responsabilité élargie du producteur/REP) et les aides publiques. **Ce coût reflète la charge restant à financer par la collectivité.** Il est bien souvent exprimé en euros hors taxe par habitant pour le rapprocher du niveau de financement et présenter aux usagers la structure des coûts à financer.

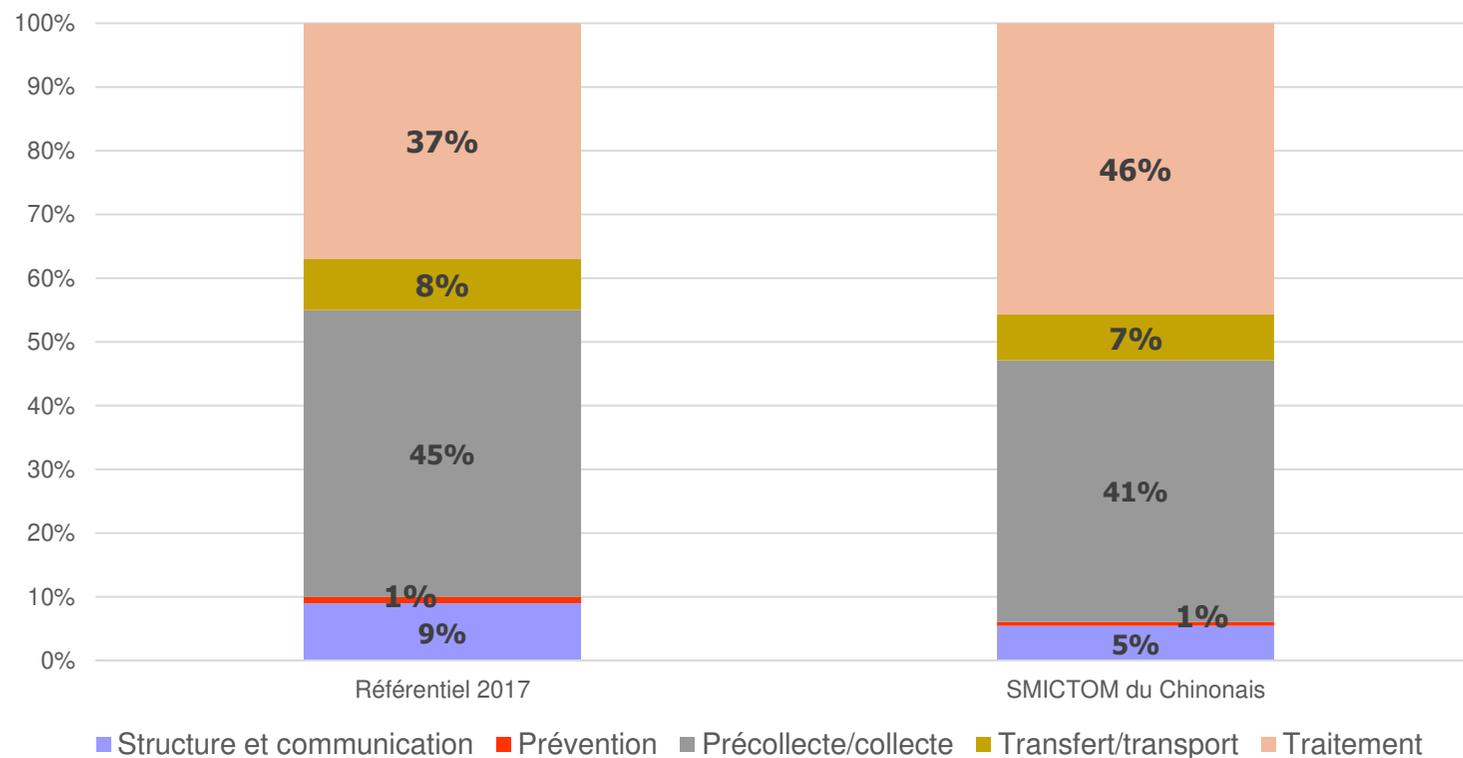
Affiché en euros hors taxe par tonne ou par habitant, il permet de rendre compte du poids économique résiduel de chaque flux afin de le mettre en perspective.

Les coûts comprennent la TGAP (Taxe générale sur les activités polluantes).



Coût complet du service 2018

- Le coût complet (toutes les dépenses) du service est de **121€ HT/habitant**.
La structure de ce coût se décompose comme suit :



Prévention : achat composteurs

Pré collecte : achat bacs sacs et PAV

Transfert/transport : concerne les déchetteries du SMICTOM

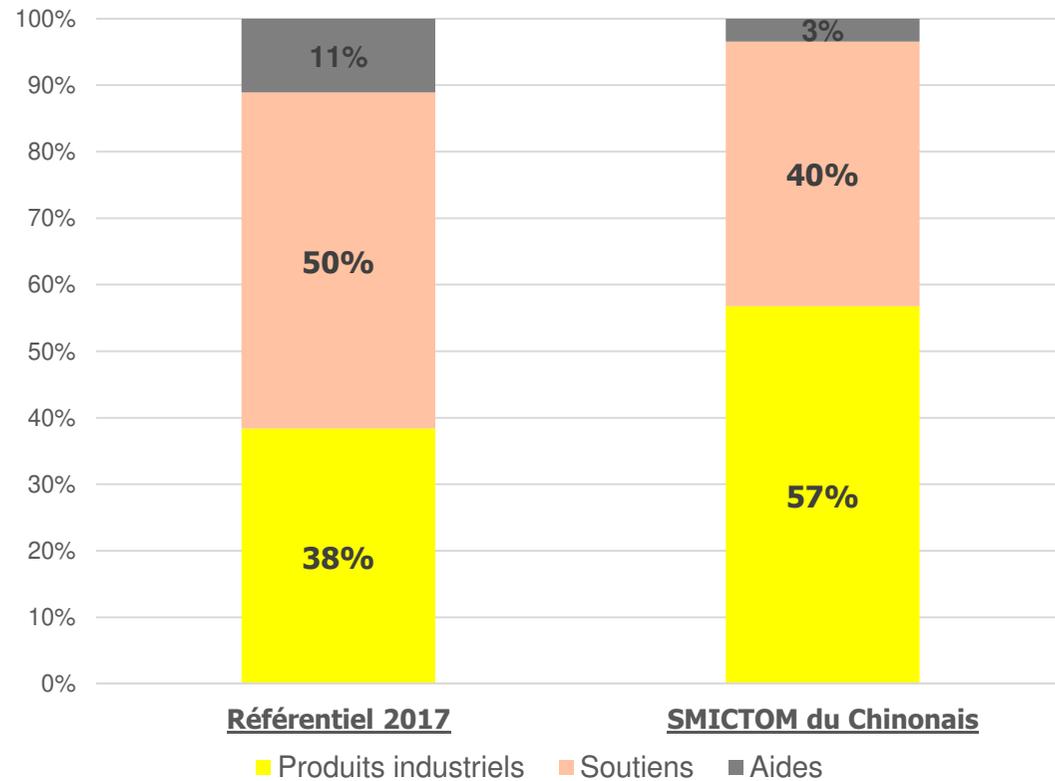
Traitement : détail page 57

rapport annuel 2018



Recettes du service 2018

- Les recettes du service sont de **31€ HT/ habitant** (recettes hors contributions budgétaires).
- Le taux de couverture de ces recettes est de 25% des dépenses pour le SMICTOM contre 23% au niveau national.



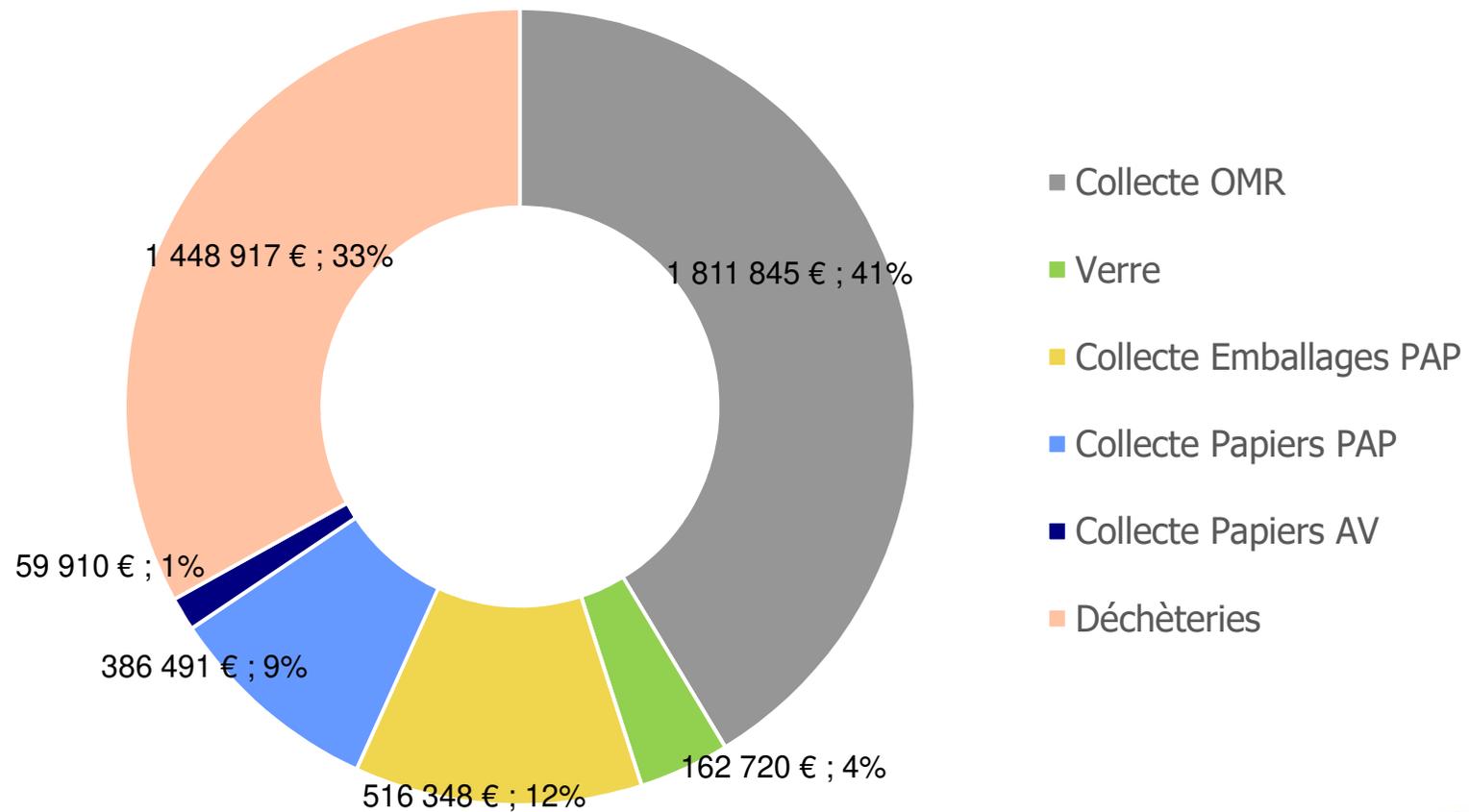
Produits industriels : recettes liées à des tiers (vente de chaleur, matériaux et traitement des tonnes extérieures, vente de sacs)

Soutiens : recettes liées aux soutiens des organismes agréés

Aides : subvention ADEME et reprise de subvention



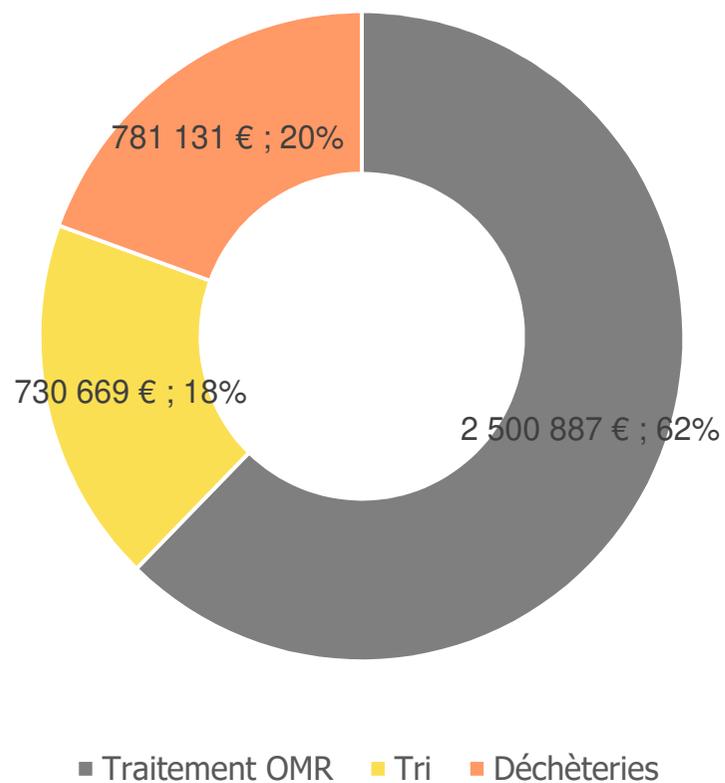
Coût complet de la collecte 2018



rapport annuel 2018



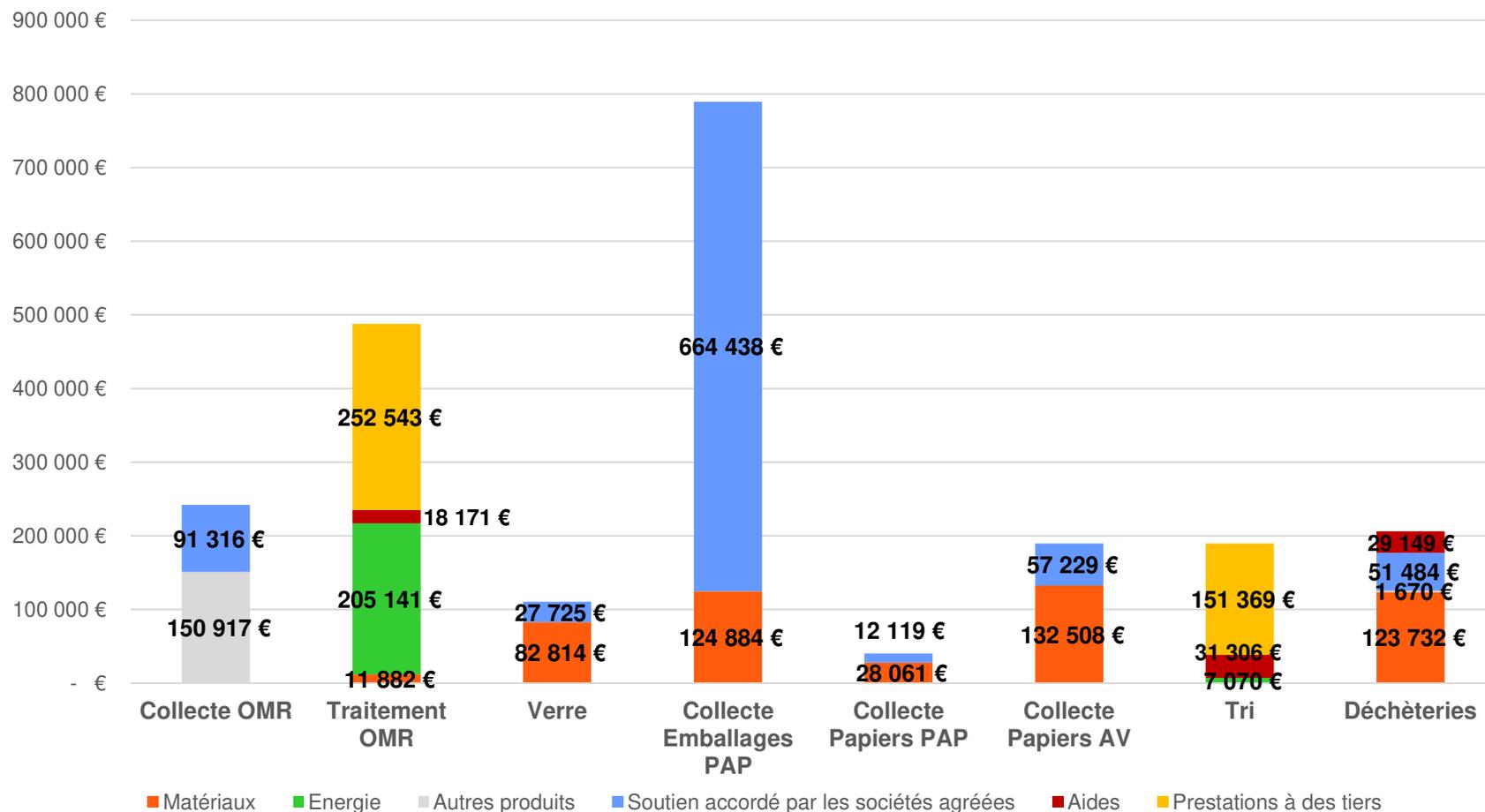
Coût complet du traitement 2018



rapport annuel 2018



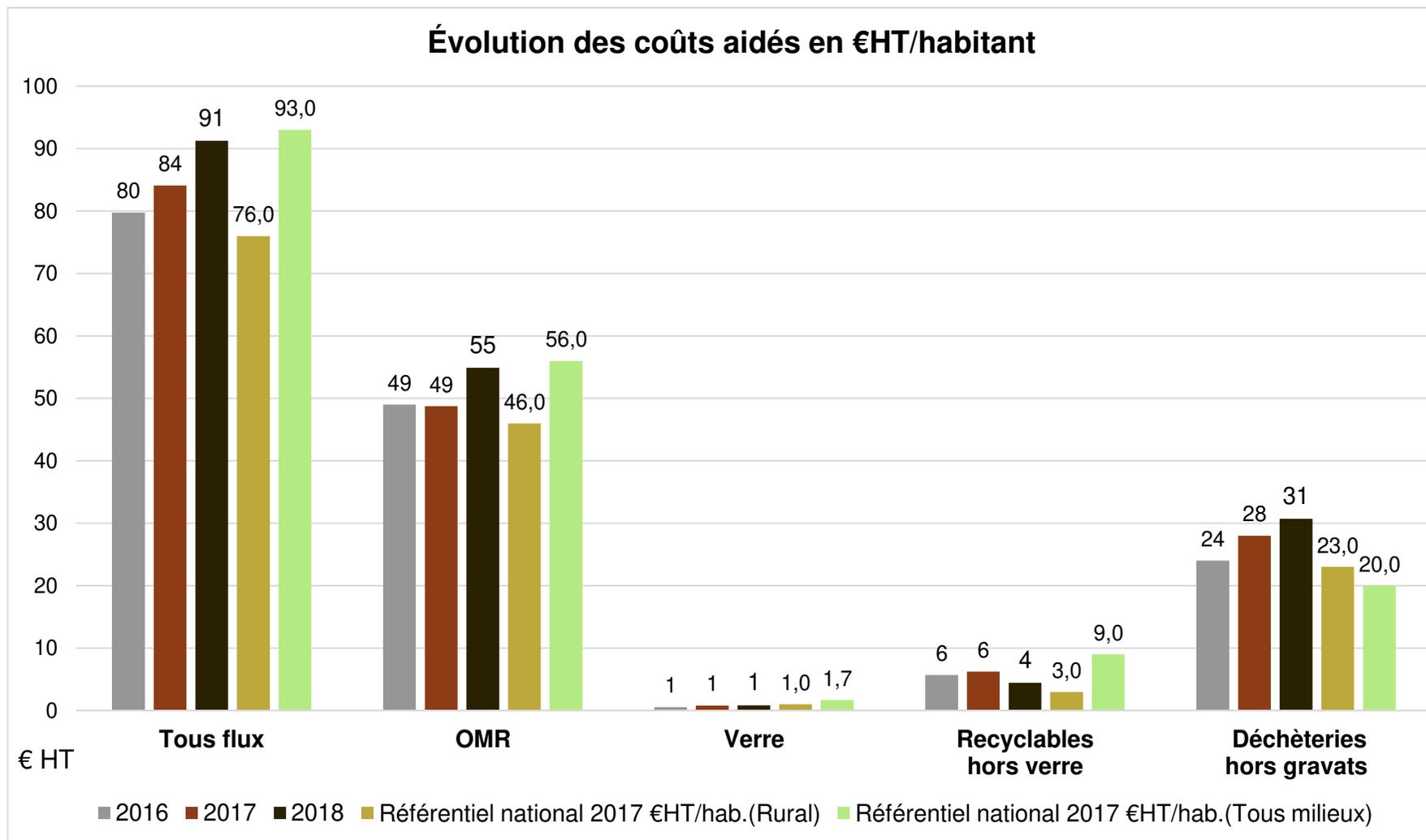
Recettes du service 2018



rapport annuel 2018



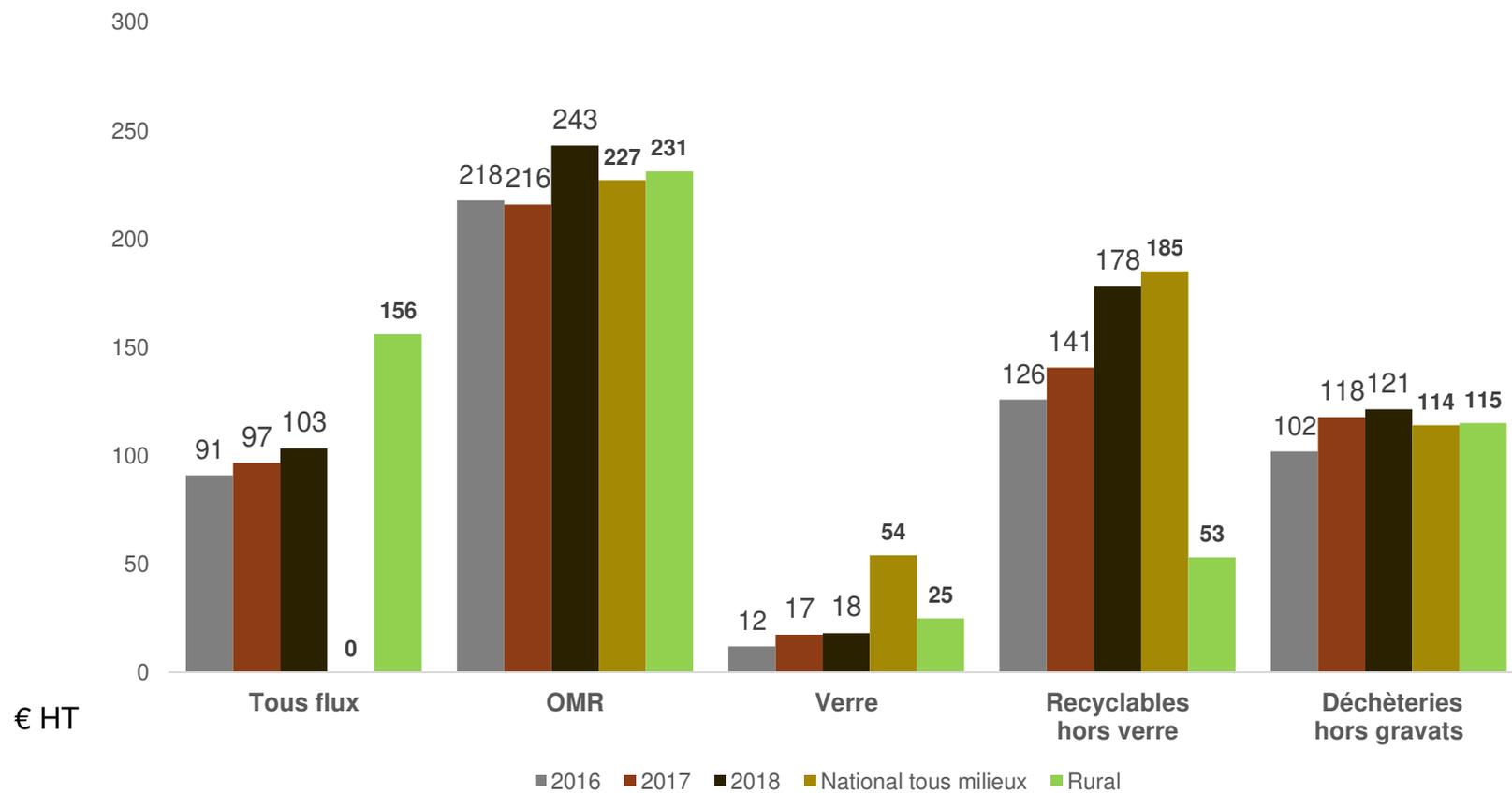
Coûts aidés à l'habitant 2018



➤ rapport annuel 2018



Coûts aidés à la tonne 2018



➤ rapport annuel 2018



Principaux contrats d'exploitation

Objets	Entreprises	Montants € HT- année 2017	Montants € HT- année 2018
Collecte des déchets en porte à porte	Suez Centre Ouest	2 212 536 €	*2 503 136 €
Exploitation du centre de tri de Chinon	Suez Centre Ouest	607 263 €	667 448 €
Collecte des papiers et verre en apport volontaire	VEOLIA Propreté	192 966 €	189 973 €
Exploitation et entretien USINE St Benoit la forêt	INOVA Opérations	1 890 322 €	1 909 167 €
Prise en charge des REFIOM	MINDEST SA -	95 222 €	107 492 €
Prise en charge des mâchefers	OURRY	79 299 €	80 684 €
Enfouissement des mâchefers à la Celle Guenand	Com.com. LOCHES SUD TOURAINE (SMICTOM du SUD LOCHOIS) en 2016	231 202 €	235 387 €
Mise en installation de stockage des O.M. pendant l'arrêt technique U.V.E.	Suez Centre Ouest rapport annuel 2018	94 610 €	110 186 €

* avenant à SUEZ en 2018 +200 000€ pour la collecte



Principaux contrats d'exploitation (suite)

Exploitation des déchèteries : 2018

Objet	Entreprises	Montants € HT année 2017	Montants € HT Année 2018
Accueil ,entretien, transport et bennes	COVED	1 192 434 €	1 270 225 €
Elimination des gravats	RAGONNEAU- LAFARGE	7 419 €	7 405 €
Elimination déchets verts	SEDE ENVIRONNEMENT	33 182 €	46 806€
Elimination déchets verts	ECOSYS-sous traitant Sede Envir	84 124 €	73 286€
Elimination tout venant	COVED	444 642 €	534 433 €
Elimination du bois	ECOSYS	29 528 €	27 034 €
Elimination et traitement déchets dangereux	BS ENVIRONNEMENT	67 008 €	80 869 €



SACS POUBELLES et BACS : achats en 2018

Achats	Entreprises :	Montants € HT 2017 (pour mémoire)	Montants € HT Année 2018
Sacs poubelles noirs	Sté SOCOPLAST - THIAIS (94)	146 359 €	119 574 €
Sacs poubelles jaunes	Sté SOCOPLAST - THIAIS (94)	53 716 €	59 259 €
Sacs pré-collecte	SAS PLAST UP (43)	-	10 050 €
Colonnes à verre ou papier	TEMACO	28 350 €	-
Colonnes à verre ou papier	QUADRIA	19 010 €	Engagement fin 2018 = 57 706 €
Bacs jaunes	CITEC ENVIRONNEMENT	3 302 €	Engagement fin 2018 avec PLASTIC Omnium = 755 832 €
Bacs à ordures ménagères	CITEC ENVIRONNEMENT	9 810 €	
Achat COMPOSTEURS plastiques et Bio - seaux	QUADRIA SARL	5 162 €	1 356 €
Achat COMPOSTEURS Bois, collectifs ou pédagogiques	EMERAUDE CREATION (22)	13 179 €	9327 €



Comment modérer les coûts ?

			
J'achète à la coupe ou en vrac et le mets directement dans ma boîte hermétique ou dans mon bocal en verre.	J'utilise des sacs ou cabas réutilisables.	J'achète des éco-recharges ou je fais remplir mes propres contenants pour mes produits d'hygiène et d'entretien.	Je limite les emballages et suremballages superflus.
			
Je privilégie les produits écolabellisés ou je fabrique moi-même mes propres produits d'hygiène et d'entretien.	Je prépare ma liste de courses, j'achète selon mes besoins réels et je limite ainsi les risques de gaspillage alimentaire.	Je fais les courses alimentaires dans le bon ordre. Je respecte alors la chaîne du froid, en assurant la bonne conservation des aliments jusqu'au retour à la maison.	J'achète la juste quantité d'aliments et je suis vigilant sur les dates de péremption, notamment sur les produits frais qui ont des durées de conservation limitées.
			
Je veille à la bonne conservation des aliments, j'évite qu'ils ne se détériorent et finissent à la poubelle inutilement.	Je cuisine astucieusement et j'accommode les restes.	J'ai les bons réflexes au restaurant à volonté et ne prends pas plus que mon appétit me le permet. Un restaurant collectif servant 500 clients jette en moyenne entre 15 et 20 tonnes de nourriture par an, soit entre 30 000 et 40 000 €.	J'utilise des piles rechargeables.
			
J'emprunte ou je loue.	Je donne ou je vends au lieu de jeter.	Je répare ou je fais réparer.	J'appose « STOP PUB » sur ma boîte aux lettres.
			
Je limite mes impressions papier.	J'utilise de la vaisselle réutilisable même pour mes pique-niques.	Je composte seul ou avec mes voisins.	Je trie mes déchets car une grosse partie est recyclable ou valorisable.

- En limitant sa production de déchets en consommant mieux ;

- En améliorant son geste de tri

- En favorisant le tri à la source par le biais du compostage domestique.

rapport annuel 2018



Ne pas trier peut coûter cher

EN 2018	<i>Si l'on trie, cela coûte</i> Coûts € HT/tonne	<i>Si l'on ne trie pas, cela coûte</i> Coûts € HT/tonne	<u>Trier ses déchets</u> <u>coûte</u>
Matériaux à recycler 	178 €	243 €	➤ Presque 1,5 fois moins cher pour les matériaux à recycler
Emballages en verre 	18 €	243 €	➤ Plus de 13 fois moins cher pour les emballages en verre
Déchets verts par compostage	0	243 €	➤ Ne coûte rien lorsque l'on composte ses déchets verts

rapport annuel 2018





Merci de
votre
Attention
!

